

COURS N° I
**INTRODUCTION À LA LECTURE
DES PÈRES DE L'ÉGLISE**

29 NOVEMBRE 2005

OUVERTURE	4
I. — REPÈRES POUR L'ÉTUDE DES PÈRES DE L'ÉGLISE	5
1. PRÉALABLES À LA LECTURE DES PÈRES	5
a. Le monde des Pères n'est pas monolithique	5
b. Les textes des Pères ne nous sont pas immédiatement accessibles	6
2. DÉFINITIONS D'UNE EXPRESSION, <i>PÈRES DE L'ÉGLISE</i> , ET DE DEUX DISCIPLINES, <i>PATROLOGIE</i> ET <i>PATRISTIQUE</i>	8
a. Pères de l'Église	8
b. Patrologie et patristique	16
3. REPÈRES GÉOGRAPHIQUES	18
4. REPÈRES HISTORIQUES	20
a. L'avènement de deux empereurs favorables aux chrétiens	21
b. Les conciles de l'Antiquité	23
c. Le concile de Nicée : un tournant dans l'évolution de la réflexion doctrinale	25
5. DIX COMMANDEMENTS POUR CONNAÎTRE LES PÈRES	26
II. — PRÉSENTATION DES PÈRES DE L'ÉGLISE	29
1. LES PRINCIPAUX PÈRES DE L'ÉGLISE	29
a. Les Pères anté-nicéens, des origines au concile de Nicée (325)	29
b. L'âge d'or de la patristique : 325-451	31
c. La fin de l'âge patristique	32
2. LECTURE DE QUELQUES TEXTES PATRISTIQUES	32
a. IRÉNÉE DE LYON, <i>Contre les hérésies</i> , III, prélim. 1-2.	32
b. ORIGÈNE, <i>Lettre à Grégoire le Thaumaturge</i> , 4, 3.	33
c. ORIGÈNE, <i>Homélie sur Jérémie</i> , IX, 4.	33
d. GRÉGOIRE DE NYSSE, <i>Le Discours catéchétique</i> , § 24.	33
e. MAXIME LE CONFESSEUR, <i>Lettre 44</i> .	34
BIBLIOGRAPHIE	35

J'ai trouvé
Celui que mon cœur aime

Cantique des Cantiques 3, 4

TROUVER LE SEIGNEUR, c'est le fait même de le chercher sans cesse. Car chercher n'est pas une chose et trouver une autre, mais le gain de la recherche, c'est la recherche elle-même.

GRÉGOIRE DE NYSSE, Homélie sur l'Ecclésiaste VII, 5.

PEU-ÊTRE MÊME lorsque nous le verrons face à face tel qu'il est, nous faudra-t-il encore le chercher, et le chercher sans fin, car il est à aimer sans fin ?

AUGUSTIN, Enarr. in Psalmos, 104, 4

OUVERTURE

« J'ai trouvé celui que mon coeur aime. » Le texte est tiré du *Cantique des cantiques*. En mettant cette citation à l'honneur, j'ai voulu souligner le fait que les Pères de l'Église puisaient leur vitalité à la source des Écritures. C'est en elles, en effet, que dans une inlassable quête, ils ont cherché, contemplé et reconnu le Christ. Origène, dans une de ses rares confidences, laisse entrevoir l'objet de son désir dans le commentaire sur le *Cantique* :

Souvent, Dieu m'en est témoin, j'ai senti que l'Époux s'approchait de moi, et qu'il était autant qu'il se peut avec moi ; puis il s'en est allé soudain, et je n'ai pu trouver ce que je cherchais. De nouveau je me prends à désirer sa venue, et parfois il revient ; et lorsqu'il m'est apparu, que je le tiens de mes mains, voici qu'une fois de plus il m'échappe et une fois évanoui, je me mets encore à le rechercher.¹

Or, si l'on en croit Grégoire de Nysse,

Trouver le Seigneur, c'est le fait même de le chercher sans cesse. Car chercher n'est pas une chose et trouver une autre, mais le gain de la recherche, c'est la recherche elle-même.²

Chercher, c'est déjà trouver. Trouver le Seigneur, c'est le chercher sans cesse. La quête du Seigneur ne supporte aucun repos. Saint Augustin partage et prolonge cette méditation :

Peut-être même lorsque nous le verrons face à face tel qu'il est, nous faudra-t-il encore le chercher, et le chercher sans fin, car il est à aimer sans fin ?³

Ces quelques citations font pressentir quelque chose de ce feu qui brûlait le coeur des Pères de l'Église. Celles et ceux qui cherchent à comprendre leurs oeuvres doivent, non seulement ne jamais oublier cette dynamique qui les fait vivre — dynamique que l'on peut traduire par une mise en équivalence des verbes *Trouver* = *Chercher* = *Aimer* —, mais encore consentir à se laisser eux-mêmes saisir par le Christ en fréquentant assidûment les Écritures.

Ce cours comportera deux volets. Le premier donnera quelques repères pour l'étude des Pères de l'Église, le second présentera les principaux Pères de l'Église.

¹ ORIGÈNE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, I, 7.

² GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur l'Ecclésiaste*, VII, 5.

³ AUGUSTIN D'HIPPONE, *Enarrationes in Psalmos*, 104, 4.

I. — REPÈRES POUR L'ÉTUDE DES PÈRES DE L'ÉGLISE

Abordons le sujet de front. L'enseignement de la patristique a-t-il sa place dans une faculté de théologie ? Cette question en induit une seconde : qu'est-ce que la patristique et en quoi se différencie-t-elle de la patrologie qui, elle aussi, étudie de très près les textes que nous ont légués les premières générations chrétiennes ? Autrement dit, existe-t-il pour les théologiens une manière propre d'aborder les Pères de l'Église ? La réponse suppose que les théologiens non seulement explicitent « ce qu'Origène, Augustin et les autres leur donnent à penser, ce qu'ils font de leurs textes, quels sont leurs intérêts de connaissance ou leurs stratégies d'appropriation » mais qu'ils rendent également compte de leurs présupposés et du point de départ de leurs investigations⁴.

Ces pages tentent d'apporter quelques éléments de réponse à ces interrogations. Nous procéderons comme suit. Après avoir rappelé quelques préalables à la lecture des Pères, nous définirons l'expression *Pères de l'Église* et nous préciserons le domaine d'application des deux disciplines que sont la *patristique* et la *patrologie*. Nous donnerons ensuite quelques repères géographiques et historiques avant de formuler, en une dernière section, dix commandements destinés à promouvoir une bonne connaissance et un bon usage des Pères de l'Église.

1. Préalables à la lecture des Pères

L'étude des Pères suppose que l'on tienne compte de la diversité théologique et culturelle du monde antique. Cette attention contribuera à une lecture plus fidèle de leurs écrits, lecture qui sollicite toujours une grande patience et une prise de distance critique.

a. Le monde des Pères n'est pas monolithique

L'affirmation n'a évidemment rien d'un scoop. Elle veut juste prévenir des simplifications outrancières. Rappelons que les Écritures chrétiennes et leurs interprétations

⁴ G. MADEC, « Éditer les Pères. Le problème de l'érudition en théologie » dans *Les Pères de l'Église au XX^e siècle, o. c.*, p. 344.

ont constitué une pomme de discorde durant toute la période patristique et bien au-delà. Elles ont été ces pierres d'achoppement qui dressèrent le fils contre son père, la fille contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère. Et c'est au rythme de ces lectures divergentes, voire contradictoires, que peu à peu s'élabora le canon des Écritures et l'orthodoxie chrétienne.

L'antiquité chrétienne n'a jamais été monolithique. Si les chrétiens des premiers siècles cherchaient à rendre compte de leur foi en Christ, la manière dont ils annonçaient celle-ci et dont ils lisaient les Écritures divergeait nettement selon qu'ils habitaient Antioche ou Alexandrie ; le canon des Écritures, c'est-à-dire le corpus scripturaire de référence, n'était pas nécessairement le même à Rome et à Éphèse ; la foi droite pour des contemporains d'Ignace d'Antioche se disait en des termes différents de ceux utilisés par le concile de Chalcédoine (451). La période patristique recouvre ainsi des cultures et des siècles fort différents. Aussi convient-il d'être très prudent et de se garder de toute simplification dans la manière dont on se réclame des Pères.

Pour exprimer les choses différemment, l'intervalle de temps qui sépare Clément de Rome (fin du 1^{er} siècle) et Jean Damascène (né vers 650) est identique à celui qui nous sépare aujourd'hui de la période où l'on instruisit le procès de Jeanne d'Arc (1431). Cette distance doit être respectée. Par ailleurs, la différence entre un chrétien de Mésopotamie et un chrétien lyonnais au IV^e siècle est tout aussi irréductible que celle qui distingue aujourd'hui un catholique français d'un catholique espagnol ou indien.

Ces quelques exemples veulent simplement souligner qu'il n'a jamais existé une théologie patristique unique. Les Pères de l'Église ont approché le mystère de la foi de manières multiples et variées. Il est en conséquent nécessaire de tenir compte de cette complexité dès lors que l'on se réfère à eux pour étayer notre propre réflexion théologique.

b. Les textes des Pères ne nous sont pas immédiatement accessibles

L'étude des Pères consiste d'abord en un acte de lecture. Les Pères nous sont connus par les écrits qu'ils nous ont laissés. De ces écrits, il ne nous reste plus que des copies — souvent remaniées par des secrétaires négligents ou trop zélés⁵ —, en langue grecque, latine, syriaque, arménienne, copte, etc... sur des manuscrits fréquemment corrompus. À ce stade, les problèmes d'interprétation sont déjà nombreux : ils sont liés à l'acte de lecture lui-même, à la

⁵ Voir ORIGÈNE, *Commentaire de Matthieu*, XV, 14 : « Aujourd'hui, le fait est évident. Il y a beaucoup de diversité dans les manuscrits, soit par la négligence de certains copistes, soit par l'audace perverse de quelques-uns à corriger

difficulté matérielle de reconstituer une oeuvre, à la traduction du texte dans une langue vernaculaire. Les choses se compliquent encore dès que le chercheur tente de saisir une oeuvre dans son environnement géographique, historique et culturel en nuanciant son jugement en fonction des évolutions théologiques, de l'environnement ecclésial et des intérêts politiques qui motivent telle ou telle prise de position. L'information dont il dispose est généralement lacunaire et ses conclusions ont bien souvent la solidité des conjectures.

Cette brève présentation donne un aperçu de la tâche immense et complexe que doit affronter celui qui s'intéresse de manière sérieuse aux Pères de l'Église. L'accès aux textes des Pères n'est pas immédiat. Il suppose un minimum de connaissance dans des disciplines universitaires connexes. Dom Bonaventure d'Argonne notait déjà dans son *Traité de la lecture des Pères de l'Église* de 1688 : il faut que ceux qui désirent étudier les Pères

ne négligent rien pour se rendre maîtres de cette partie de la science des saints, qui regarde l'érudition. Car quelque bonne intention qu'on ait, on n'y avancera guère, si l'on ne cultive les autres sciences qui acheminent à celle-là. [...] Que l'on en pense tout ce qu'on voudra, ce n'est pas une entreprise d'ignorants, et de gens oisifs que la lecture à fond des Pères de l'Église. Cependant, pourvu que l'on ait du courage, et qu'on veuille faire revivre les semences de ce qu'on a appris dans la jeunesse, il n'est pas impossible d'en venir à bout, et d'en recueillir beaucoup de fruits. Car quand l'on dit qu'il faut savoir les Langues savantes, la Critique, la Philosophie, la Scholastique et l'Histoire, on ne dit rien de fort extraordinaire, supposé qu'on parle, comme on le fait, à des personnes qui savent ces choses, ou au moins en possèdent les principes.⁶

À l'époque l'on entendait le grec et l'on parlait latin. Comment aujourd'hui ne pas être d'autant plus saisi par l'angoisse devant l'ampleur de la tâche ! Comment peut-on encore oser être patristicien se demandait quelques trois cent ans plus tard André Mandouze, s'il faut pour cela « non seulement être philologue et théologien, mais bibliste, sémitisant, historien, juriste, spécialiste d'ascétique et de mystique et de monachisme »⁷ ? Fort heureusement, ce travail long et méticuleux, préalable indispensable à une lecture fondée d'un texte des Pères de l'Église, nous est le plus souvent épargné, les savants donnant accès aux résultats de leurs recherches dans des introductions et des notes érudites qui valorisent l'édition des écrits des Pères paraissant dans des collections comme celle des *Sources Chrétiennes*.

L'étude des Pères consiste d'abord en un acte de lecture qui cherche à accueillir un texte le plus honnêtement possible afin de ne pas l'interpréter de façon erronée. Les textes des Pères doivent être respectés. Ils ne forment pas une carrière dans laquelle le théologien puiserait des arguments destinés à défendre des positions toutes faites ou ses propres élucubrations, mais une instance critique qui féconde la recherche théologique. Elle invite le théologien à la prise

le texte, soit encore du fait de ceux qui ajoutent ou retranchent à leur gré, en jouant le rôle de correcteurs. »

⁶ DOM BONAVENTURE D'ARGONNE, *Traité de la lecture des Pères de l'Église. Méthode pour les lire utilement*, Jean Couterot, Paris 1688, réédition Éditions de Fontenelle, Saint-Wandrille 1991, préface.

⁷ Voir A. MANDOUZE, « Mesure et démesure de la patristique » dans *Studia Patristica*, III (TU 78), Berlin 1961, p. 13 cité par É. JUNOD, « L'enseignement de la théologie patristique a-t-il sa place parmi les enseignements universitaires ? » dans *Les Pères de l'Église au XX^e siècle*, o. c. p. 530.

en compte de l'historicité du dogme et l'oblige à la clarification de ses propres présupposés. Ceci étant entendu, il faut prendre acte de ce que les soucis du présent, les problématiques qui sont les siennes, finissent toujours par marquer le discours du chercheur si bien qu'une même oeuvre est interprétée différemment selon des époques. L'interprétation d'Origène que fait Érasme n'est pas celle de Karl Rahner, l'un est marqué par les controverses avec Luther sur le libre-arbitre, l'autre par les débats sur le naturel et le surnaturel⁸.

Le petit détour que nous venons d'opérer veut faire saisir que notre propre acte de lecture, lorsque nous abordons une oeuvre appartenant aux premiers siècles du christianisme, se superpose à quantité d'autres actes de lecture résultant d'options et de grilles d'analyse qui, pour légitimes qu'elles soient, doivent toujours être accueillies de manière critique. Une lecture des Pères n'est jamais immédiate, c'est pourquoi elle suppose toujours une prise de distance critique par rapport aux textes transmis et commentés ainsi qu'une prise de conscience de ses propres présupposés et motivations.

2. Définitions d'une expression, *Pères de l'Église*, et de deux disciplines, *patrologie et patristique*

La patrologie et la patristique veulent, l'une et l'autre, favoriser l'accès aux écrits des Pères de l'Église. Mais qu'est-ce qu'un Père de l'Église ? L'expression, en tant que telle, suggère immédiatement une idée de paternité et une appartenance ecclésiale. Essayons de préciser les choses avant que de définir ce que nous entendons par patristique et patrologie.

a. Pères de l'Église

La notion de *Père* s'éclaire d'abord par la compréhension commune du mot. Le père d'un enfant est celui qui l'a engendré. Mais une telle acception est sans doute trop restrictive. La loi civile invite à distinguer le père légal, le père adoptif, celui qui exerce effectivement

⁸ Voir MICHEL FÉDOU, « Patristique et théologie » dans J. DORÉ, CH. THEOBALD, *Penser la foi. Recherches en théologie aujourd'hui. Mélanges offerts à Joseph Moingt*, Cerf, Paris 1993, p. 487-495.

l'autorité parentale, du père naturel qui peut être décédé ou avoir été déchu de cette autorité. Est père celui qui assure la transmission de la vie en son sens le plus large et qui propose à sa progéniture, à partir du cadre socioculturel qui est le sien, un chemin qui la conduit à la maturité et à la liberté⁹.

Dans cette perspective, le père spirituel est celui qui, à partir de la tradition qui est la sienne, montre à son disciple un chemin qui l'amène à la maturité spirituelle et à la liberté. Aux IV^e - V^e siècles, les moines qui s'étaient réfugiés dans le désert, c'est-à-dire ceux que nous appelons les *Pères du désert*, étaient appelés *Abba-Père* par leurs disciples¹⁰. En reprenant tel quel ce terme araméen trouvé dans les Écritures où il apparaît en contexte trinitaire (Mc 14, 36 ; Ga 4, 6 ; Ro 8, 15), « on a tout lieu de supposer que les disciples qui ont donné ce titre à leurs anciens voulaient marquer par là le caractère spirituel de la paternité qu'ils leur reconnaissaient et sa connexion intime avec la paternité de Dieu »¹¹. Cette paternité est toujours une paternité seconde. Elle s'inscrit dans une histoire, dans une 'tradition héritée' (A. Delzant) qu'elle sauvegarde, purifie et reformule avant de la retransmettre à la génération suivante. La paternité suppose donc une forme d'enseignement. Durant l'Antiquité, était appelé *père* celui qui dispensait un enseignement et *fils* celui qui le recevait. Comme exemples on peut citer l'*Ecclésiastique* « Écoute-moi, mon fils, et acquiers la connaissance » (16, 24) ou encore Irénée de Lyon : « Celui qui est enseigné par un autre est appelé, à cause de sa parole, fils de celui qui l'enseigne, et ce dernier, son Père »¹² et la règle de Saint Benoît commence par ces mots : « Écoute, mon fils, les instructions du maître et prête l'oreille de ton coeur ; accepte les conseils d'un vrai père, et suis-les effectivement. »¹³

Ce lien entre paternité et enseignement se retrouve dans le Nouveau Testament. Citons par exemple saint Paul dans la *Première aux Corinthiens* (4, 15) :

ἐὰν γὰρ μυρίους παιδαγωγοῦς ἔχητε ἐν Χριστῷ ἀλλ' οὐ πολλοὺς πατέρας· ἐν γὰρ Χριστῷ Ἰησοῦ διὰ τοῦ εὐαγγελίου ἐγὼ ὑμᾶς ἐγέννησα.

auriez-vous de fait mille pédagogues en Christ vous n'avez pas plusieurs pères : c'est en effet moi qui vous ai engendrés par l'Évangile dans le Christ Jésus.

Remarque :

Le terme παιδαγωγός renvoie chez Saint Paul à l'esclave qui surveillait ou conduisait les enfants (παίδων ἀγωγή)¹⁴. L'Apôtre emploie le même terme en Ga 3, 23-25 :

⁹ L'avantage d'une telle définition consiste, me semble-t-il, en ce qu'elle définit la paternité à partir de la filialité. Est authentiquement père celui qui, par l'attention qu'il a portée à son enfant, le fait advenir à la vie adulte, à son statut de fils, entendu au sens paulinien, où le fils s'oppose à l'esclave, la liberté à la servitude (Ga 4, 6-7 ; Ro 8, 15). Une telle définition consonne également avec la péripécie de Matthieu où Jésus recommande « N'appellez personne sur la terre votre Père ; car vous n'en avez qu'un seul, le Père céleste. » (Mt 23, 9). Il n'y a qu'un seul Père qui conduit à la plénitude de la liberté, toute autre paternité est paternité blessée.

¹⁰ Notons la présence au désert de quelques mères spirituelles, Amma Sarra et Amma Synclétique.

¹¹ *Abba, dis-moi une parole !*, Solesmes 1984, p. 8.

¹² IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, IV, 41, 2.

¹³ *La Règle de Saint Benoît, édition du XI^e centenaire*, DDB, Paris 1980, Prologue 1, p. 3. Pour une autre traduction voir ADALBERT DE VOGÜÉ, *La règle de Saint Benoît*, SC 181, Cerf, Paris 1972, p. 413.

¹⁴ H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1950², p. 203 : « Le pédagogue, παιδαγωγός, [est] le serviteur chargé d'accompagner l'enfant dans ses trajets quotidiens entre la maison et l'école. Son rôle est en principe modeste : c'est un simple esclave, chargé de porter le petit bagage de son jeune maître, ou la lanterne qui doit servir à

Πρὸ τοῦ δὲ ἐλθεῖν τὴν πίστιν ὑπὸ νόμον ἐφρουρούμεθα συγκλειόμενοι εἰς τὴν μέλλουσαν πίστιν ἀποκαλυφθῆναι, ὥστε ὁ νόμος παιδαγωγός ἡμῶν γέγονεν εἰς Χριστόν, ἵνα ἐκ πίστεως δικαιωθῶμεν· ἐλθούσης δὲ τῆς πίστεως οὐκέτι ὑπὸ παιδαγωγόν ἔσμεν.

Avant la venue de la foi, nous étions gardés en captivité sous la loi en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi donc la loi a été notre surveillant, en attendant Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi. Mais, après la venue de la foi, nous ne sommes plus soumis à ce surveillant.

παιδαγωγός appartient donc au champ sémantique de la servitude. Il s'oppose au mot père, πατήρ, qui dans la dialectique paulinienne introduit à l'authentique liberté évangélique. La paternité paulinienne va au-delà de l'acte de baptême de la communauté chrétienne de Corinthe. Il poursuit son exhortation : « soyez mes imitateurs » (1 Co 4, 16) sous-entendu « comme moi j'imite le Christ » (1 Co 11, 1). La paternité de Paul est bien une paternité seconde, une paternité en Christ, qui advient à elle-même et s'enracine dans une tradition en ce qu'elle retransmet ce qu'elle a elle-même reçu (1 Co 15, 3). L'Apôtre qui a reçu sa mission de la part du Seigneur ressuscité transmet cette tradition avec l'autorité du Seigneur vivant lui-même (1 Co 11, 23-24). Celui-ci est donc non seulement l'objet mais encore le sujet agissant de la prédication.¹⁵

Cela ne signifie pas qu'il n'y avait pas des personnes dont la mission première était explicitement l'enseignement. En 1 Co 12, 28, saint Paul distingue dans l'organisation de l'Église de Corinthe « premièrement les apôtres, deuxièmement les prophètes, troisièmement les enseignants (διδασκάλους) ». La paternité de Paul s'exprime en ce sens qu'il est ici à la fois à l'origine de la foi des Corinthiens et le garant de la foi enseignée.

Cette dernière tâche sera plus spécifiquement reconnue à l'évêque à partir du deuxième siècle. L'équivalence enseignant-père sera particulièrement mise en évidence dans le récit du martyr de Polycarpe, évêque de Smyrne (Izmir). Après son arrestation, Polycarpe confessa qu'il était chrétien, alors toute la foule qui était dans le stade s'écria :

Οὗτός ἐστιν ὁ τῆς Ἀσίας διδάσκαλος - ὁ πατήρ τῶν Χριστιανῶν - ὁ τῶν ἡμετέρων θεῶν καθαιρέτης - ὁ πολλοὺς διδάσκων μὴ θῦειν μηδὲ προσκυνεῖν.

Voici le docteur de l'Asie, le père des Chrétiens, le destructeur de nos dieux, celui qui enseigne à tant de gens à ne pas sacrifier ni adorer¹⁶.

Polycarpe est réputé enseigner ce que les adeptes de la religion impériale appellent l'*athéisme* et que les chrétiens confessent être la foi véritable. L'usage d'appeler l'évêque πατήρ¹⁷ ou plus affectueusement πάππας, papa¹⁸, particulièrement en vogue à Alexandrie¹⁹, se généralisera au

l'éclairer en chemin, voire l'enfant lui-même s'il est fatigué. »

¹⁵ Voir W. RORDORF, A. SCHNEIDER, *L'évolution du concept de tradition dans l'Église ancienne*, « Traditio christiana » V, P. Lang, Berne 1982, p. XI.

¹⁶ *Le martyr de Polycarpe* XII, 2 dans TH. CAMELOT, *Ignace d'Antioche*, SC 10, Cerf 1969, p. 225.

¹⁷ Voir par exemple la lettre des chrétiens de Lyon à Éleuthère, évêque de Rome : « Nous prions pour que, encore et toujours, tu te réjouisses en Dieu, père πάτερ Éleuthère. » (EUSÈBE DE CÉSARÉE, *HE*, V, IV, 2).

¹⁸ Pour l'appellation 'papa', voir H. LECLERCQ, *DACL*, t. XIII, « Papa », col. 1097-1111. Voir aussi P. DE LABRIOLLE, « Une esquisse de l'histoire du mot Papa », dans *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne* I, 1911, p. 215-220 [non cons.] et P. BATIFFOL, « Papa, Sedes apotolica, Apostolatus », dans *Rivista di archeologia christiana* II, 1925, p. 99-116 [non cons.].

¹⁹ Denis d'Alexandrie se réfère à son prédécesseur Heraclas, élu en 231, en ces termes : « τοῦτον ἐγὼ τὸν κανόνα καὶ τὸν τύπον παρὰ τοῦ μακαρίου πάπα ἡμῶν Ἡρακλᾶ παρέλαβον », « Pour moi, j'ai reçu cette règle et ce modèle de notre bienheureux pape Heraclas. » (EUSÈBE DE CÉSARÉE, *HE*, VII, 7, 4, SC 41, p. 172) ; Arius utilise une terminologie identique dans sa lettre à Eusèbe de Nicomédie « Ἄριος ὁ διωκόμενος ὑπὸ Ἀλεξάνδρου πάπα ἀδίκως », « Arius, qui est injustement accusé par le pape Alexandre » (H.-G. OPITZ, *Athanasius Werke*, III-1, p. 1) et dans sa profession de foi adressée à Alexandre : « Μακαρίω πάπα καὶ ἐπισκόπῳ ἡμῶν Ἀλεξάνδρῳ οἱ πρεσβύτεροι καὶ οἱ διάκονοι ἐν κυρίῳ χαίρειν. » (H.-G. OPITZ, *Athanasius Werke*, Urkunde 6, p. 12). Basile de Césarée, qui n'utilise qu'une seule fois πάπας dans sa correspondance, désigne ainsi l'évêque d'Alexandrie : « ὁ μακαριώτατος Πάπας Ἀθανάσιος » (*Lettres* 258, 3).

cours du III^e siècle²⁰. Jusqu'au IV^e siècle, le nom de *Papa* sera plutôt réservé aux évêques²¹. Au fil des siècles, l'appellation *Papa* désignera de manière de plus en plus exclusive l'évêque de Rome, le Pape²², tandis que le substantif *Père* s'enrichit d'une définition plus technique. Citée au pluriel, l'expression *les Pères* désigne le plus souvent les évêques réunis en concile :

À notre arrivée [à Sardique (Sofia)], nous avons appris qu'Athanase, Marcel, tous les scélérats qui avaient été déposés par sentence conciliaire et condamnés pour leurs crimes, siégeaient et discutaient au milieu de l'Église, en compagnie d'Osius et de Protogènes [...] À cette vue, nous qui, au nombre de quatre-vingts évêques, étions partis de provinces éloignées et qui nous étions rendus à Sardique au prix de longues marches et de grandes fatigues, nous n'avons pu nous empêcher de verser des larmes. Il était triste, en effet, de voir des évêques s'obstinant à garder dans leur communion des hommes que nos pères avaient justement condamnés pour leurs crimes [...] Ne pouvant nous écarter de la tradition de nos pères, attendu que l'Église ne prétend pas avoir ce droit et qu'elle ne l'a pas reçu de Dieu, nous refusons d'admettre les susdits personnages à l'exercice des fonctions ecclésiastiques et nous condamnons ceux qui les y admettent...²³

et plus particulièrement l'assemblée des évêques du concile de Nicée :

Suffisamment de lettres ont été écrites par notre bien-aimé confrère Damase, l'évêque de la grande Rome et par les évêques si nombreux rassemblés autour de lui ; il en va de même pour les autres synodes qui ont été tenus à la fois en Gaule et en Italie au sujet de la foi saine que le Christ a donnée, que les apôtres ont annoncée et que les Pères (οἱ Πατέρες), qui des quatre coins de notre monde se sont rassemblés à Nicée, ont retransmise.²⁴

Nous n'avons l'un et l'autre [Bosporios et Basile] qu'une même conception de la foi, puisque nous sommes les héritiers des mêmes Pères (τῶν αὐτῶν Πατέρων κληρονόμοι), ceux qui jadis, à Nicée, firent entendre la grande proclamation de la piété. [...] Ne pas suivre les Pères et ne pas donner à leur mot plus d'autorité qu'à son propre sentiment, c'est une attitude digne de reproche, parce qu'elle est pleine de suffisance.²⁵

²⁰ Vers 251, des correspondants de Cyprien s'adressent à lui en l'appelant 'pape' : « Nous souhaitons, pape bienheureux et très glorieux (*beatissime et gloriosissime papa*), que vous vous portiez toujours bien et que vous vous souveniez de nous » (*Lettre 30, 8*) ; « Le sous-diacre Crementius, venu vers nous de votre part pour des raisons particulières, nous a dit que le bienheureux pape Cyprien (*benedictum papatem Cyprianum*) s'était éloigné dans une retraite et qu'il avait eu raison de le faire, attendu qu'il est un personnage de marque » (*Lettre 8, 1*) adressée par le clergé de Rome aux prêtres de Carthage. Voir aussi les lettres 23, 31, 36. On la retrouvera éditée et traduite par le chanoine Bayard dans SAINT CYPRIEN, *Correspondance*, t. 1, Les Belles Lettres, Paris 1925; traduction reprise par Cassien Braun sur www.multimania.com/orthodoxievol/

²¹ Quelques témoins montrent que le mot *papa* s'applique aux évêques en général : En 303, Lucien d'Antioche († 7 janvier 312) rapporte — dans l'unique passage de lettre dont nous disposons encore aujourd'hui —, le martyr d'Anthime de Nicomédie : « Tout le chœur des martyrs vous salue ensemble. Je vous annonce la bonne nouvelle de ce que le pape Anthime (Ἀνθιμος ὁ πάπας) a achevé la course du martyr » (*Chronicon paschale*, 2, a. 303). Le revers d'une pierre que l'on trouva en 1847 dans la cathédrale du Puy-en-Velay, porte l'inscription suivante : SCVTARI PAPA VIVE DEO. Elle se réfère à l'évêque local Scutarius. Elle est ornée d'un chrisme que H. Leclercq date de fin du IV^e début V^e siècle. (*DACL*, t. IX¹, « Listes épiscopales », col. 1400). Silvestre, évêque de Rome (314-335) est appelé « *Dilectissimo papae Silvestro* » et « *gloriosissime papa* » par la synodale du concile d'Arles de 314 (J. GAUDEMET, *Conciles gaulois au IV^e siècle*, SC 241, Paris 1977, p. 41). D'autres témoins attestent que le terme s'appliquait aussi aux prêtres. Une inscription funéraire du Caire et portant la date de 344, fait mémoire d'un prêtre défunt nommé Schenoudi, auquel elle attribue par deux fois le titre de πάπας (H. LECLERCQ, *o.c.*, col. 1103).

²² D'après H. Leclercq, c'est dans les actes du concile de Tolède (400) que l'on rencontrerait le texte le plus ancien où *papa* est pris en un sens absolu, où l'usage du terme seul suffit à indiquer le pontife romain (*o.c.*, « Papa », col. 1106-1107)

²³ Extrait de la lettre encyclique rédigée par les eusébiens à la suite du concile de Sardique (343-344), cité dans CH.-J. HEFELE, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, I/2 Paris 1907, n. 4, p. 813-814. *Incipit decretum synodi orientaliū apud Serdicam episcoporum a parte arianorum, quod miserunt ad Africam*, conservé dans St Hilaire, *Fragmentum III*, PL 10, col. 658.

²⁴ ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettre aux Africains 1*, PG 26, col. 1029. Lettre synodale de 90 évêques d'Égypte aux évêques d'Afrique, vers 369.

²⁵ BASILE DE CÉSARÉE, *Lettres 50, 1*. Trad. Y. Courtonne, Les belles lettres, Paris 1957, T. I, p. 134. La lettre date du début de l'épiscopat de Basile, donc au plus tôt du mois d'août 370. Voir aussi la lettre 90, 2. La lettre 140, 2. (T. II, p. 61) qui date de 373 va dans le même sens : « Quant à la profession de foi, nous refusons d'en recevoir une nouvelle [...] mais ce que les saints Pères (τῶν ἁγίων πατέρων) nous ont appris (δεδιδάγμεθα), nous le faisons connaître à ceux qui nous interrogent. Elle a donc droit de cité, depuis nos pères (ἐκ πατέρων... ἡμῶν), dans notre église, la profession de foi qui fut écrite par les saints Pères (παρὰ τῶν ἁγίων πατέρων), ceux qui se réunirent à

Aux IV^e - V^e siècles, on appellera *Pères* non seulement les évêques mais aussi les théologiens dont l'autorité est reconnue dans l'Église.

Or les évêques n'ont pas inventé ces propos, mais ils disposaient du témoignage des Pères (ἐκ Πατέρων ἔχοντες τὴν μαρτυρίαν) lorsqu'ils ont écrit ceux-ci. Il y a quelque cent trente ans en effet, les anciens évêques de la grande Rome et de notre ville condamnèrent par écrit ceux qui disaient que le Fils est une créature et qu'il n'est pas consubstantiel au Père. Et Eusèbe savait cela, lui qui fut évêque de Césarée, qui au départ partagea l'hérésie arienne mais qui ensuite ayant apposé sa signature lors du concile de Nicée, écrivait aux siens avec force conviction : « Nous savons aussi que des évêques et *des écrivains doctes et illustres* d'autrefois employaient le terme *consubstantiel* pour parler de la divinité du Père et du Fils.²⁶

Le décret attribué à Gélase (492-496) cite une large palette d'écrivains auxquels il convient de se référer. Cette liste inclut Jérôme et Origène qui sont prêtres et Prosper, un laïc de l'Église d'Aquitaine :

[Doivent être lus] les ouvrages du bienheureux martyr Cyprien, évêque de Carthage ; de même les ouvrages du bienheureux Grégoire, évêque de Nazianze ; de même les ouvrages du bienheureux Basile, évêque de Cappadoce ; de même les ouvrages du bienheureux Jean, évêque de Constantinople ; de même les ouvrages du bienheureux Théophile, évêque d'Alexandrie ; de même les ouvrages du bienheureux Cyrille, évêque d'Alexandrie ; de même les ouvrages du bienheureux Hilaire, évêque de Poitiers ; de même les ouvrages du bienheureux Ambroise, évêque de Milan ; de même les ouvrages du bienheureux Augustin, évêque d'Hippone ; de même les ouvrages du bienheureux Jérôme, prêtre ; de même les ouvrages du bienheureux Prosper, homme très pieux ; de même la lettre du bienheureux pape Léon destinée à Flavien évêque de Constantinople ; quiconque, s'agissant de son texte, discute ne serait-ce qu'un seul iota, et qui ne le reçoit pas avec vénération en toutes ses parties, qu'il soit anathème. De même nous décidons que doivent être lus les ouvrages et les traités de tous les Pères orthodoxes [...] De même nous recevons comme devant être lues certaines oeuvres d'Origène que le très bienheureux Jérôme ne rejette pas.²⁷

Les Pères serviront désormais de référence dans la production du discours théologique. Ils seront aussi appelés *Pères de l'Église*²⁸. L'attitude qui consiste à faire parrainer sa propre position théologique par les Pères antérieurs n'est pas neuve. Basile le Grand († 378²⁹), pris à partie au sujet de sa doxologie trinitaire, fait appel dans son traité *Sur le Saint Esprit* (vers 374-375) à l'autorité des théologiens qui l'ont précédé pour montrer la validité de sa position. Il ne cite pas moins de onze Pères à l'appui de sa thèse :

Nicée... » Dans le même sens GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 33, 15, SC 318, p. 191 : « "Mes brebis entendent ma voix", et cette voix dit ce que j'ai entendu des oracles divins, ce que j'ai appris des saints Pères, ce que j'ai enseigné en toute circonstance de la même façon, sans me modeler sur les circonstances, ce que je ne cesserai pas d'enseigner, ce avec quoi je suis né et avec quoi je partirai. » et le premier canon du concile de Constantinople (381), DENZ., 151.

²⁶ ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettre aux Africains* 6, PG 26, col. 1040 (Parallèle en *Sur les décrets du concile de Nicée* 3, 3, H.-G. Opitz (n° 94), II, 1, p. 3) Voir aussi AUGUSTIN D'HIPPONE, *Contre Julien* I, 7, 34 : « [...] sanctum Hieronymum, quia presbyter fuit [...] ».

²⁷ DENZ., 353.

²⁸ EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Contra Marcellum* I, 4 : « ἔπειτα Ναρκίσσω ἐπιστρατεύεται, καὶ τὸν ἕτερον Εὐσέβιον διώκει, ὁμοῦ τε πάντας τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς πατέρας ἀθετεῖ, οὐδένι τὸ παράπαν ἀρεσκόμενος ἢ μόνῳ ἑαυτῷ. », « Puis il s'élève contre Narcisse, chasse l'autre Eusèbe et rejette tout ensemble les pères ecclésiastiques, aucun ne donnant entière satisfaction sinon lui seul. » (E. KLOSTERMANN, *Eusebius Werke* IV, GCS 1989, p. 18) ; « τί δὲ μὴ φυλάττεις ἃ παρὰ τῶν ἐκκλησιαστικῶν πατέρων τε καὶ διδασκάλων παρέιληφας », « Pourquoi ne gardes-tu pas ce que tu as reçu des Pères et docteurs ecclésiastiques ? » (*Contra Marcellum* II 4, *ibid.* p. 56) ; cf. *De ecclesiastica theologia* I 14, *ibid.* p. 74.

²⁹ La date traditionnelle de la mort de Basile, le 1^{er} janvier 379, est désormais abandonnée par les spécialistes des Cappadociens. Nous nous rallions à la position de Pouchet qui la place en automne 378.

Quand je cherche, pour ma part, si, parmi les vieux saints, il n'y en aurait pas qui eussent employé ces mots présentement controversés, j'en trouve encore beaucoup que leur ancienneté rend dignes de foi et qui, par la précision de leur science, ne sont pas comme les gens d'aujourd'hui. Pour unir les termes dans la doxologie, les uns ont employé la préposition, les autres la conjonction. Nul n'a jamais pensé que cela faisait une différence au regard, du moins, d'une droite notion de la piété. Voici l'illustre Irénée, Clément de Rome, Denys de Rome, Denys d'Alexandrie [...] À qui estime digne de foi, pour sa grande expérience, Eusèbe de Palestine, nous pouvons montrer les mêmes mots dans ses *Difficultés sur la polygamie des anciens* [...] Déjà Origène ! On le voit, en bon nombre de ses entretiens sur les psaumes, rendre gloire avec le Saint Esprit [...] Jules l'Africain, l'historiographe, n'ignore pas non plus cette forme de doxologie [...] Celui qui connaît l'hymne d'Athénogène [sans doute Athénagore], celle qu'il a laissées à ses disciples comme un second adieu, alors qu'il se hâtait déjà vers le bûcher, sait quelle est la pensée des martyrs sur l'Esprit [...] Elle appartient aux institutions de Grégoire [le Thaumaturge] cette forme de doxologie actuellement controversée [...] Cette foi est encore celle de Firmilien, comme en témoignent les propos qu'il a laissés. Mélèce [du Pont] aussi, cet homme fameux, est du même avis, ses familiers l'affirment.³⁰

La nouveauté consiste en ce que cette démarche est en quelque sorte légitimée par le décret attribué à Gélase. Certains théologiens antérieurs sont officiellement reconnus par l'Église comme des représentants dignes et sûrs de sa foi. La preuve ou la *démonstration patristique* est reconnue pertinente. Elle consistait pour un théologien de l'Antiquité non seulement en la référence aux Pères antérieurs mais aussi en la citation de passages plus ou moins longs de tel ou tel écrit dont il mentionnait le titre et l'auteur, voire le chapitre et le paragraphe³¹.

Il est clair que tous les auteurs ne se valent pas. Selon quels critères identifiera-t-on un Père de l'Église ? En 434, Vincent de Lérins s'interroge dans son *Commonitorium* (aide-mémoire) sur les qualités des personnes auxquelles nous attribuons aujourd'hui le sens technique du mot *Pères* :

Qui seront les Pères dont nous confronterons les affirmations ? Ce sont ceux qui ont mené une vie exemplaire, dans la foi et la communion catholique, qui ont toujours enseigné et sont demeurés dans la foi, qui sont morts fidèles au Christ ou même dignes de mourir pour lui.³²

Sont soulignées l'exemplarité de la vie et la fidélité au Christ d'une part, la communion avec la foi catholique d'autre part. Le décret attribué à Gélase que nous avons déjà cité insiste lui aussi sur la communion ecclésiale et la fidélité au Christ jusqu'à la mort :

nous décidons que doivent être lus les ouvrages et traités de tous les pères orthodoxes qui se sont écartés en rien de la communion de l'Église romaine, ni ne se sont séparés de sa foi et de sa prédication, mais ont partagé sa communion, par la grâce de Dieu, jusqu'au dernier jour de leur vie.³³

Ces premiers critères se préciseront au fur et à mesure. L'usage veut aujourd'hui que l'on identifie un Père de l'Église à quatre caractéristiques :

³⁰ BASILE DE CÉSARÉE, *Sur le Saint-Esprit*, XXIX, 72-74, SC 17^{bis}, p. 502-515. Un auteur anonyme du III^e siècle a déjà recours à l'argument patristique. S'élevant contre la doctrine des disciples d'Artémon qui faisaient du Sauveur un simple homme écrit : « Leur affirmation serait peut-être vraisemblable si d'abord les Écritures divines ne la contredisaient pas ; et d'autre part il existe des écrits de certains frères, plus anciens que Victor, (écrits) que ceux-ci ont rédigés en faveur de la vérité contre les païens et contre les hérésies de leur temps, je veux dire ceux de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clément et de beaucoup d'autres, et dans tous ces écrits, le Christ est traité comme Dieu. Quant aux livres d'Irénée, de Méiton et des autres, qui donc les ignore ? Tous proclament le Christ Dieu et homme » (EUSÈBE, *HE*, V, XXVIII, 4-5).

³¹ Voir B. STUDER, « Argumentation patristique », *DECA* I, p. 224-226.

³² VINCENT DE LÉRINS, *Tradition et progrès : le Commonitorium* 28, tr. P. de Labriolle, DDB, Paris 1978, p. 93.

- L'*antiquité* : il doit appartenir aux premiers siècles chrétiens. C'est Jean Damascène († vers 750) qui pour l'Orient clôt la liste des Pères de l'Église. En Occident, l'on considère Isidore de Séville († 636) comme le dernier des Pères latins. Ceci dit, cette limite à laquelle je me rallie ici est très discutée et discutable. Elle n'a été mise en place que très récemment. Jean-Paul Migne (1800-1875) termine sa patrologie grecque par Gennade II de Constantinople († après 1472)³⁴.

- La *sainteté de vie* : on ne parle pas ici d'une *canonisation* en bonne et due forme, mais d'une vie habitée par le Christ et qui à ce titre est exemplaire.

- L'*orthodoxie de l'enseignement* : leur enseignement se doit, dans ses grands traits, d'être conforme à l'enseignement de l'Église. Il importe de ne pas faire d'anachronisme. L'orthodoxie était encore en devenir dans l'Antiquité chrétienne.

- L'*approbation de l'Église* : elle se vérifie par l'utilisation des écrits d'un auteur comme référence dans un texte officiel³⁵.

Si l'un des trois derniers critères n'est pas rempli, l'auteur n'est pas considéré comme un Père de l'Église, mais comme un *écrivain ecclésiastique*.

Nous venons de faire nôtre la définition traditionnelle des Pères de l'Église. Cette définition, tout à fait exacte, souffre cependant de ce qu'elle présuppose de son auditeur, une certaine précompréhension de ce qui nourrit et féconde cette paternité ecclésiale. Elle me semble, de fait, placer en arrière-plan une caractéristique essentielle des Pères de l'Église, caractéristique qui porte en elle deux conséquences remarquables : les Pères sont des lecteurs assidus des Écritures dont ils ont mémorisé de nombreux passages.

En accomplissant une promesse faite à Paula, j'obéis aux préceptes du Christ qui dit : *Scrutez les Écritures* (Jn 5, 39), et aussi : *Cherchez et vous trouverez* (Mt 7, 7). Je ne veux pas qu'il me dise comme aux Juifs : *Vous êtes dans l'erreur, parce que vous méconnaissiez les Écritures et la puissance de Dieu* (Mt 22, 29). Si selon l'apôtre Paul, *le Christ est puissance de Dieu et sagesse de Dieu*, et si celui qui méconnaît les Écritures méconnaît la puissance de Dieu et sa Sagesse : ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ.³⁶

C'est dans la méditation de la Parole de Dieu qu'ils approfondissent leur connaissance du Christ et qu'ils risquent une parole inédite au sujet du mystère de la piété, parole tout à la fois fidèle à la tradition et novatrice, cherchant avec retenue et modestie à exprimer de manière toujours plus précise la foi apostolique :

Il faut en effet savoir, dit Origène, que les saints apôtres, lorsqu'ils ont prêché la foi au Christ, ont transmis très clairement à tous les croyants, même à ceux qui semblaient trop paresseux pour s'adonner à la recherche de la

³³ DENZ., 353.

³⁴ Jean-Paul Migne a édité une patrologie qui comporte 222 volumes dédiés aux Pères latins et 161 consacrés aux Pères Grecs.

³⁵ En la matière Origène est un cas intéressant. Si l'on se réfère au DENZINGER, Origène, encore placé parmi les Pères de l'Église dans le *Décret de Gélase* qui date du VI^e siècle (DENZ., 353), ne sera plus mentionné comme référence jusqu'au concile de *Vatican II* (DENZ., 4110, 4166, 4670) suite à la condamnation de certaines de ses doctrines, notamment celle sur la migration des âmes (DENZ., 298, 353, 403-411, 433, 519, 209).

³⁶ JÉRÔME, *Commentaire du prophète Isaïe*, Prologue 1-2 (CCL 73, 1-3), trad. *Livres des heures*, t. IV, p. 1035.

science divine, tout ce qu'ils ont jugé nécessaire. Mais les raisons de leurs assertions, ils ont laissé la tâche de les rechercher à ceux qui mériteraient les dons les plus éminents de l'Esprit et surtout qui auraient reçu du même Saint Esprit la grâce de la parole, de la sagesse et de la connaissance.³⁷

Cette parole est dite pour le bien des communautés chrétiennes dont ils ont la charge. Les Pères, lecteurs studieux des Écritures, sont des pasteurs qui prennent très au sérieux la mission à laquelle ils ont été ordonnés. Ce souci du peuple de Dieu, et notamment de ses membres les plus faibles, traverse toute la littérature patristique. Citons Irénée parmi les nombreux témoignages possibles :

Rejetant la vérité, certains introduisent des discours mensongers et des généalogies sans fin, plus propres à susciter des questions, comme le dit l'Apôtre, qu'à bâtir l'édifice de Dieu fondé sur la foi. Par une invraisemblance frauduleusement agencée, ils séduisent l'esprit des ignorants et les réduisent à leur merci, falsifiant les paroles du Seigneur et se faisant les mauvais interprètes de ce qui a été bien exprimé. [...] De façon spécieuse, par l'art du discours, ils attirent d'abord les simples à la manie des recherches ; après quoi, sans plus se soucier de vraisemblance, ils perdent ces malheureux, en inculquant des pensées blasphématoires et impies à l'endroit de leur Créateur à des gens incapables de discerner le faux du vrai. [...] Or nous ne voulons pas que, par notre faute, certains soient emportés par ces ravisseurs comme des brebis par des loups, trompés qu'ils sont par les peaux de brebis dont ils se couvrent, eux dont le Seigneur nous a commandé de nous garder, eux qui parlent comme nous, mais pensent autrement que nous.³⁸

Les Pères manifestent aussi leur souci pastoral de manière plus positive, dans le désir de faire partager aux membres de leurs communautés la joie de fréquenter le Christ dans les Écritures :

Essaye donc, toi qui m'écoutes, d'avoir un puits à toi et une source à toi ; de la sorte, quand tu prendras le livre des Écritures, mets-toi à produire, même selon ta pensée propre, quelque interprétation et, d'après ce que tu as appris dans l'Église, essaye de boire, toi aussi, à la source de ton esprit. À l'intérieur de toi-même, il y a le principe de l'eau vive, il y a les canaux intarissables et les fleuves gonflés du sens raisonnable pourvu qu'ils ne soient pas obstrués par la terre et les déblais. Mais empresse-toi de secouer l'engourdissement du cœur. Écoutez en effet ce que dit l'Écriture : tourmente un œil, il donnera des larmes ; tourmente un cœur, il donne l'intelligence.

Purifie donc, toi aussi, ton esprit, pour qu'un jour tu boives à tes sources et puises l'eau vive à tes puits. Car si tu as reçu en toi la parole de Dieu, si tu as reçu de Jésus l'eau vive, et si tu l'as reçue avec foi, elle deviendra en toi source jaillissant pour la vie éternelle par Jésus-Christ, notre Seigneur.³⁹

Les Écritures, ce sont d'abord les livres de ce que nous appelons l'Ancien Testament et que les chrétiens lisent à la lumière du Christ se démarquant ainsi de l'interprétation juive ou judaïsante :

J'en ai entendu qui disaient : *Si je ne le trouve pas dans les archives, je ne le crois pas dans l'Évangile*. Et quand je leur disais : *C'est écrit*, ils me répondirent : *C'est là la question*. Pour moi, mes archives, c'est Jésus-Christ ; mes archives inviolables, c'est sa croix, et sa mort, et sa résurrection et la foi qui vient de lui ; c'est en cela que je désire, par vos prières, être justifié.⁴⁰

L'Église honore parfois l'un de ses membres par le titre de *Docteur de l'Église*. Elle reconnaît en ces personnes l'actualisation de son charisme d'enseignement qui est le bien

³⁷ ORIGÈNE, *Traité des principes* I, préf. 3, SC 252, p. 79-81.

³⁸ IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, préface 1-2, trad. Adelin Rousseau, p. 27-28.

³⁹ ORIGÈNE, *Homélie sur la Genèse* XII, 5, SC 7 bis, p. 307-309.

commun de tous les chrétiens. Sur les trente-trois docteurs de l'Église, il n'y en a pas moins de seize qui appartiennent à l'époque des Pères (Athanasie d'Alexandrie [docteur depuis 1568], Éphrem le Syrien [1920], Hilaire de Poitiers [1851], Cyrille de Jérusalem [1882], Basile le Grand [1568], Grégoire de Nazianze [1568], Ambroise de Milan [1215], Jean Chrysostome [1568], Jérôme [1215], Augustin [1215], Cyrille d'Alexandrie [1882], Léon le Grand [1754], Pierre Chrysologue [1728], Grégoire le Grand [1215], Isidore de Séville [1722], Jean Damascène [1890])⁴¹.

b. Patrologie et patristique

Il semble bien, qu'entre ces deux disciplines, les frontières aient été floues dès l'origine⁴². O. Bardenhewer prend acte, au terme d'un petit parcours historique, de ce qu'au dix-neuvième siècle patrologie et patristique ne sont plus guère différenciées. Il conclut : « en somme, la Patristique n'est plus qu'une science surnuméraire : elle n'a plus sa raison d'être »⁴³. Bardenhewer fait allusion à des définitions qui ne sont plus tout à fait les nôtres, mais Hubert Drobner reconnaît qu'aujourd'hui encore l'on emploie assez volontiers l'un pour l'autre les termes *patristique* et *patrologie*⁴⁴. Le précis de patrologie d'Altaner fait de la patrologie « une discipline théologique » : « elle est, dit-il, une science auxiliaire de la théologie qui s'applique à connaître Dieu à la lumière de la foi »⁴⁵. Soeur Gabriel Peters prend soin, pour sa part, de bien distinguer la patrologie, « science qui a pour objet la vie et les oeuvres des Pères de l'Église », de la patristique qui « n'est qu'une partie de la patrologie car elle a comme objet l'étude de la seule doctrine des Pères de l'Église, de leur apport personnel à la pensée théologique. Elle forme donc une branche de la théologie. »⁴⁶. Quasten, quant à lui, se limite à définir la patrologie comme « la partie de la littérature chrétienne qui se rapporte aux auteurs de l'antiquité ayant traité de théologie »⁴⁷. Cette définition n'opère aucune distinction entre patrologie et patristique mais elle à l'avantage d'inclure les auteurs réputés non-orthodoxes dans le champ de la recherche patrologique.

⁴⁰ IGNACE D'ANTIOCHE, *Aux Philadelphiens*, VIII, 2.

⁴¹ Cf. J. HUSCENOT, *Les Docteurs de l'Église*, Médiaspaul, Paris, 1997.

⁴² Voir O. BARDENHEWER, *Les Pères de l'Église, leur vie et leurs œuvres*, Bloud, Paris 1905, p. 8-11.

⁴³ O. BARDENHEWER, *o. c.*, p. 10.

⁴⁴ H. DROBNER, *o. c.*, p. 12.

⁴⁵ B. ALTANER, *Précis de patrologie*, Mulhouse 1961, p. 31.

⁴⁶ G. PETERS, *Lire les Pères de l'Église. Cours de patrologie*, Desclée de Brouwer, Paris 1981, p. 1-2. L'auteur scinde de fait une définition plus ancienne de la patrologie comme « branche de la science sacrée qui étudie la vie, les écrits et les doctrines des auteurs orthodoxes de l'Antiquité chrétienne » (F. CAYRÉ, *Patristique et histoire de la théologie*, t. I, Desclée, Paris 1945^t, p. 1). La méthode mise en oeuvre éclaire la conclusion.

⁴⁷ JOHANNES QUASTEN, *Initiation aux Pères de l'Église*, t. I, Cerf, Paris 1955, p. 1.

Trois facteurs alimentent la confusion dans les définitions qui sont données de la patrologie et de la patristique :

- une matière première identique : les deux disciplines étudient des écrits de l'Antiquité qui, d'une manière ou d'une autre, se rapportent à la foi chrétienne. L'épistémologie de chacune des disciplines doit intégrer cette dimension pour respecter les textes qu'elle étudie.

- une certaine pauvreté de vocabulaire. Les mots *patrologie* et *patristique* datent respectivement du XVII^e et du XVIII^e siècle⁴⁸. Aucun adjectif n'a été formé sur *patrologie* et pour *patristique* l'adjectif et le substantif se confondent. L'expression *théologie patristique* renvoie à une branche particulière de la théologie à côté de la théologie *biblique* ou de la théologie *scolastique*. Elle désigne « ce qu'on appellera ensuite *la patristique*, en substantivant l'adjectif »⁴⁹.

- les présupposés de ces deux disciplines ne sont pas explicités dans les manuels que j'ai consultés.

Patrologie

Définition : La patrologie est une discipline historique qui aboutit à une interprétation actuelle des textes qu'elle étudie. Elle analyse les textes et la vie des écrivains réputés orthodoxes ou hérétiques de l'Antiquité chrétienne. Elle s'efforce, à partir des données archéologiques, historiques, philologiques, politiques, théologiques, etc... dont elle dispose, de « retrouver, d'identifier et de reconstituer autant que possible le texte exact de productions littéraires dont nous ne possédons jamais le texte original » (J. Wolinski).

Patristique

Avant de définir le mot *patristique*, je voudrais lire un passage des remerciements de Grégoire le Thaumaturge († 270-275) à Origène :

« S'il se rencontre quelqu'un à l'âme endurcie, sans foi, mais avide d'apprendre, et qu'il s'instruise auprès de lui [Origène], il voudra nécessairement, pour ainsi dire, rester avec lui, se confier à lui et suivre Dieu. Tout ce qu'il dit n'a pas d'autre source à mon avis, qu'une communication de l'Esprit divin : la même puissance, en effet, est

⁴⁸ Voir É. JUNOD, *o. c.*, p. 535-536.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 536.

nécessaire à ceux qui prophétisent et à ceux qui écoutent les prophètes ; et nul ne pourrait écouter un prophète si l'Esprit même qui a prophétisé en lui ne lui a pas accordé l'intelligence de ces paroles. »⁵⁰

Grégoire souligne que seul peut comprendre un texte inspiré par l'Esprit celui qui vit sous la conduite de l'Esprit. Origène est, comme tous les Pères, un infatigable lecteur de l'Écriture dont il découvre les sens à partir de sa foi. Ses nombreux écrits sont le fruit d'une intelligence géniale fécondée par cette foi au Christ. Ils sont un essai de transmission de la foi de l'Église à partir de sa propre rencontre du Ressuscité. L'articulation mise en évidence par Grégoire entre le texte prophétique et Origène lecteur de ce texte est redoublé entre Origène et nous-mêmes, lecteurs d'Origène. C'est à partir de notre propre rencontre du Ressuscité que nous sont ouvertes les méditations profondes des Pères de l'Église. Le Ressuscité que nous confessons nécessairement dans l'Esprit est le même que Celui qu'ont rencontré les disciples d'Emmaüs (Lc 24), le même que Celui pour lequel Origène tout jeune encore désirait mourir. Il s'agit bien de la même personne. C'est pourquoi, en dépit de l'abîme historique et culturel qui nous sépare de la période des Pères, leurs écrits peuvent nous rejoindre et, d'une certaine façon, nous sembler étrangement familiers. Cependant notre compréhension du Christ, et plus largement des questions théologiques, reste nôtre. Elle n'est pas celle d'Origène, même si les méditations du savant alexandrin peuvent favoriser une explicitation renouvelée de nos propres préoccupations théologiques.

Définition : La patristique est une discipline théologique. Elle présuppose la confession de foi en la seigneurie du Christ. Sa vocation est de contribuer aux tâches présentes de la théologie chrétienne⁵¹ en étudiant la réception de la Révélation divine par l'Église durant les premiers siècles de son histoire. Cette étude suppose l'explicitation des débats ecclésiaux à partir des écrits des Pères et de leurs contradicteurs. Elle utilise à cette fin les résultats auxquels est parvenue sa discipline soeur, la patrologie.

Après cette étape qui a permis de définir les expressions *Pères de l'Église*, *patrologie*, *patristique*, intéressons-nous de plus près au bassin méditerranéen qui fut le berceau du christianisme.

3. Repères géographiques

⁵⁰ GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, *Remerciement à Origène* XV, 26-34 (PG 1093 C, trad. H. Crouzel, SC 148, p. 171).

⁵¹ MICHEL FÉDOU, « Patristique et théologie », *art. c.*, p. 495.

Voici une carte de l'Empire romain à la fin du IV^e siècle⁵². Une ligne perpendiculaire à la ville Sirmium sur la Save (Sremski Karlovci) sépare les empires Occidental et Oriental. La frontière nord est constituée par le mur d'Hadrien en Bretagne, puis par le Rhin, le Danube et le Pont Euxin. À l'Est, l'Empire jouxte le royaume d'Arménie et l'Empire Perse. La frontière sud-ouest est formée par ce que dans l'Empire romain l'on nommait l'Afrique, c'est-à-dire la zone occupée par Carthage durant les guerres puniques ; l'Égypte borde la frontière au sud-est. La partie orientale de l'Empire est composée de deux préfectures : l'Orient et l'Illyrique hachurée sur la carte.



© - Copyright La Sept ARTE

La carte suivante est plus détaillée⁵³. Elle présente les villes et provinces d'Orient au II^e siècle. Repérez Nicée (Iznik), Byzance la future Constantinople, Éphèse (Selçuk) en Asie mineure, Chalcédon ou Chalcédoine appelée aujourd'hui Kadiköy, quartier d'Istanbul sur la rive asiatique du Bosphore. Ces villes accueilleront les premiers conciles œcuméniques.

⁵² Voir « Géopolitique de la chrétienté » dans *Le dessous des cartes*, Magazine géopolitique de J.-CH. VICTOR, réalisation FR. CHAMADE, sur www.arte-tv.com/hebdo/dessouscartes/20000527/ftext/index.html

⁵³ D'après CH. SCARRE, *Atlas de la Rome antique, 800 av. J.-C. — 540 ap. J.-C. De la naissance de la République à la chute de l'Empire*, « Atlas/mémoires », Éd. Autrement, Paris 1996, p. 75.



4. Repères historiques

Le premier concile œcuménique eut lieu à Nicée en 325. C'est la première fois que se rencontraient des évêques représentant l'ensemble des Églises de l'*oïkoumène*, de toute la terre habitée. Ce rassemblement est l'une des conséquences majeures de la conversion de l'empereur Constantin au christianisme. C'est en effet à partir de 313 que l'Empire devient favorable aux chrétiens qu'il persécutait précédemment. Les évêques deviennent des interlocuteurs de

l'Empire et l'empereur n'hésite pas à financer les déplacements des évêques qu'il convoque à un concile.

Dans une première section, nous examinerons rapidement comment Constantin en est arrivé à réunir ce premier concile oecuménique. Nous prolongerons quelque peu ce propos en évoquant l'empereur Théodose qui privilégia l'orthodoxie nicéenne aux dépens du christianisme arien. Puis, en une deuxième section, nous présenterons brièvement les conciles oecuméniques de l'Antiquité avant de nous intéresser plus particulièrement au concile de Nicée parce qu'il constitue un tournant dans l'évolution de la réflexion doctrinale.

a. L'avènement de deux empereurs favorables aux chrétiens

Les règnes des empereurs Constantin I^{er} (307-337) et Théodose (379-395) ont été décisifs pour l'expansion du christianisme. La législation impériale manifesta alors beaucoup de bienveillance à l'égard des chrétiens. Constantin et Licinius élaborèrent en 313 un rescrit (communément appelé *Édit de Milan*) qui accorda aux chrétiens la liberté de culte⁵⁴. Le livre seize du *Code théodosien* qui régit les rapports entre les religions et l'Empire consacre la totalité de son cinquième chapitre à la condamnation des différents mouvements hérétiques⁵⁵. Si Constantin fit passer l'Empire au christianisme, Théodose le fit passer, quant à lui, à ce que nous appelons aujourd'hui la foi orthodoxe. Le premier convoqua le concile de Nicée (325), le second celui de Constantinople (381).

Constantin succéda à son père Constance Chlore qui appartenait à la tétrarchie mise en place par l'empereur Dioclétien tout à la fin du III^{ème} siècle⁵⁶. Dioclétien avait institué une direction collégiale, la tétrarchie, pour un meilleur gouvernement de l'Empire. Mais ce fut un échec. L'instabilité politique s'installa dès son abdication en 305. L'Empire compta alors jusqu'à sept empereurs. L'un d'eux, Constantin, réussit toutefois à éliminer l'ensemble de ses concurrents, épousant la fille de l'un, contraignant l'autre au suicide, s'alliant au troisième avant de l'attaquer sur le champ de bataille. En 312, Constantin affronte son rival Maxence et remporte une victoire définitive sur son adversaire au Pont de Milvius, à Rome. En fuyant, Maxence se noie dans le Tibre. La petite histoire raconte que Constantin avait, suite à une vision de la croix accompagnée de ces mots *In hoc signo vinces* (Par ce signe tu vaincras), fait graver le monogramme du Christ sur les boucliers de ses soldats avant de s'engager dans cette bataille décisive. Est-ce là le témoignage de la conversion de Constantin ? Nous ne le savons

⁵⁴ EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, X, v, 1-14.

⁵⁵ Voir ÉLISABETH MAGNOU-NORTIER, *Le code théodosien livre XVI et sa réception au Moyen-Âge*, « Sources canoniques » 2, Cerf, Paris 2002.

⁵⁶ EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Ibid.*, VIII, XIII, 12-14.

pas, mais il fut dès lors favorable aux chrétiens jusque-là persécutés. En 324, Constantin élimina son dernier concurrent, Licinius, qui jusqu'alors avait autorité sur l'Orient. Constantin régnait désormais sans partage sur la totalité de l'Empire⁵⁷. Vers le mois de mai 325, suite aux troubles occasionnés par la naissance et le développement de l'arianisme⁵⁸, l'empereur, pour la première fois, intervient dans la vie ecclésiale et convoque à Nicée (Isnik), en Bithynie, le premier concile de l'histoire de l'Église. La profession de foi du concile confesse la pleine divinité du Fils en le déclarant « consubstantiel » au Père. Les évêques présents signent le document conciliaire, mais certains ne le font que sous la pression de Constantin. Ils se rétracteront une fois retournés dans leur diocèse ne craignant plus, là-bas, les foudres de l'empereur. Constantin et ses successeurs, empereurs mais non pas théologiens, rompus aux arcanes de la politique et plus soucieux de l'ordre public que de la rectitude de la doctrine, se laisseront influencés par les théologiens ariens de la cour impériale. Aussi, en dépit de la confession de foi promulguée à Nicée, est-ce la foi arienne qui, sous l'une ou l'autre de ses modalités, finira par s'imposer dans un Empire où une foule de plus en plus nombreuse et cultivée vient adhérer au christianisme devenu religion d'état⁵⁹.

Cette situation perdurera pratiquement jusqu'au concile de Constantinople (381). C'est un désastre militaire qui changera la donne théologico-politique. L'empereur arien Valens meurt le 9 août 378 au cours de la bataille d'Andrinople (Édirne) qu'il avait trop légèrement engagée contre les Goths⁶⁰. Cette défaite, la plus grave qu'ait subie l'Empire romain durant tout le IV^e siècle, marquera l'avènement d'un homme nouveau. C'est en effet, l'un des généraux les plus brillants de Valens, Théodose, qui occupe désormais le siège impérial. Théodose était espagnol. Il appartenait à l'Occident dont la foi restait fidèle au concile de Nicée. Il s'intéresse lui aussi, comme ses prédécesseurs, à la question religieuse. Confrontés à la multiplication des professions de foi et aux troubles qu'occasionne cette diversité⁶¹, Théodose

⁵⁷ Cf. M. FORLIN PATRUCCO, « Constantin 1er », *DECA* I, p. 547. En ce qui concerne la lecture théologique des initiatives impériales, voir F. HEIM, *La Théologie de la victoire de Constantin à Théodose*, « Théologie historique » 89, Beauchesne, Paris 1992, en particulier p. 57-105.

⁵⁸ « La discorde à l'intérieur de l'Église de Dieu m'a paru plus dangereuse et plus insupportable que toutes les guerres et les combats. [...] Dès que j'appris, contre toute espérance, votre différend, j'estimai que je ne devais surtout pas le négliger. Bien plutôt, désireux d'apporter ma contribution pour remédier à ce mal, je vous ai tous immédiatement réunis. Je me réjouis grandement de vous voir rassemblés. Mais je ne pourrai le faire totalement, selon mes vœux, que lorsque je vous verrai tous unis en esprit [...] ». EUSEBE DE CÉSARÉE, *Vie de Constantin III*, 12, *PG* 20, 1068-1069. (Trad. B. SESBOÛÉ dans B. SESBOÛÉ, J. WOLINSKI, *Le Dieu du Salut*, « Histoire des dogmes » 1, Desclée, Paris 1994, p. 243.)

⁵⁹ « Le mot *substance* fut alors radié ; la foi de Nicée fut condamnée de toutes parts : le monde entier gémit et s'étonna d'être arien » JÉRÔME, *Dialogue entre un luciférien et un orthodoxe*, 19, *PL* 23, 172 C. (Trad. ABBÉ BAREILLE, *Œuvres complètes de Saint Jérôme*, t. 2, Louis Vivès, Paris 1878, p. 468).

⁶⁰ Voir H. WOLFRAM, *Histoire des Goths*, « L'évolution de l'humanité », Albin Michel, Paris 1990, p. 131-142.

⁶¹ Au IV^e siècle la théologie passionne les foules. Nous disposons d'un témoignage de Grégoire de Nysse plutôt éloquent : « Tous les lieux de la ville sont remplis de tels propos, les ruelles, les carrefours, les places, les avenues. Ce sont ceux du marchands de vêtements, des changeurs, des épiciers. Si tu demandes au changeur le cours d'une monnaie, il te répond par une dissertation sur l'engendré et l'inengendré. Si tu te renseignes sur la qualité et le prix du pain, le boulanger répond : "Le Père est plus grand et le Fils lui est soumis". Quand tu demandes aux thermes si le bain est prêt, le gérant déclare que le Fils est issu du néant. Je ne sais de quel nom il faut nommer ce mal, est-ce de la frénésie, de la rage ou une sorte de mal endémique qui suscite l'incohérence dans les propos. » in *Discours sur la*

convoque un concile à Constantinople en l'an 381. La foi nicéenne est réaffirmée et complétée par un article sur l'Esprit Saint. Les Ariens, Eunomiens et autres hérésies sont condamnés. Seule est reconnue recevable la foi conciliaire, la foi de l'orthodoxie en devenir⁶².

b. Les conciles de l'Antiquité

Que sont les conciles ?⁶³ « Les conciles sont des assemblées régulières d'évêques et autres dignitaires de l'Église aux fins de délibérer et de légiférer sur des questions ecclésiastiques. La représentation de l'Église universelle se réalise par le concile œcuménique, celle de territoires plus ou moins étendus par des conciles particuliers »⁶⁴. Les conciles œcuméniques sont au nombre de sept⁶⁵. Ils ont été convoqués et ratifiés par l'Empereur. Citons :

- I. Nicée I (mai 325), convoqué par Constantin
- II. Constantinople I (mai 381), convoqué par Théodose
- III. Ephèse (juin 431), convoqué par Théodose II
- IV. Chalcédoine (octobre 451), convoqué par Marcien
- V. Constantinople II (mai 553), convoqué par Justinien
- VI. Constantinople III (novembre 680), convoqué par Constantin IV
- VII. Nicée II (septembre 787), par Irène régente de Constantin VI

Les deux premiers conciles œcuméniques, *Nicée I* et *Constantinople I*, s'intéressent à des questions trinitaires à portée christologique : le premier proclame le Fils « consubstantiel au Père... vrai Dieu du vrai Dieu », le second complète l'enseignement de Nicée par une définition sur le Saint Esprit.

Les quatre conciles suivants portent sur des questions christologiques.

divinité du Fils et de l'Esprit, GNO X/2, PG 46, 557, 19-31.

⁶² Théodose, par la loi du 25/07/383, « interdit à tous ceux, quels qu'ils soient, que tourmente l'erreur des diverses hérésies, à savoir les eunomiens, les ariens, les macédoniens, les pneumatomaques [...] de tenir des réunions, de rassembler la foule, d'attirer à eux la population, de faire passer pour églises des maisons particulières, de faire quoique ce soit, en public ou en privé, qui puisse porter atteinte à la Sainteté catholique ». *Cod. Théod.* XVI, 5, 11.

⁶³ B. Meunier rend compte de l'émergence des conciles dans l'Église et des questions ecclésiologiques liées à la pratique conciliaire dans un excellent ouvrage : *Les premiers conciles de l'Église. Un ministère d'unité*, Profac, Lyon 2003.

⁶⁴ CH. MUNIER, « Concile », *DECA* I, p. 529. Pour plus d'informations sur les conciles de l'Antiquité, consultez P.- TH. CAMELOT, P. MARAVAL, *Les conciles œcuméniques. Le premier millénaire*, « Bibliothèque d'histoire du Christianisme » 15, Desclée, Paris 1988 ; R. MINNERATH, *Histoire des conciles*, « Que sais-je ? » n° 1149, Puf, Paris 1996 ; G. ALBERICO, *Les conciles œcuméniques. L'histoire.*, t. 1, Cerf, Paris 1994.

⁶⁵ Les catholiques parlent parfois de huit conciles œcuméniques car les listes médiévales ont intégré le quatrième concile de Constantinople (869-870) à la liste des conciles. Mais l'Église orthodoxe ne le reconnaît pas. Voir P.- TH. CAMELOT, P. MARAVAL, *o. c.*, p. 77.

Le concile d'*Éphèse* défend l'unité du Christ. Il réagit, sous l'impulsion de Cyrille d'Alexandrie, à la prédication de Nestorius, évêque de Constantinople. Celui-ci avait été formé à Antioche. Or les théologiens antiochiens avaient le souci de valoriser pleinement la composante humaine du Christ à côté de sa composante divine, cela en réaction aux positions ariennes et apollinaristes qui niaient la pleine humanité du Christ. Nestorius appelait Marie, mère du Christ (Χριστοτόκος), et non pas mère de Dieu (Θεοτόκος) car il ne pouvait concevoir que l'humain engendre le divin. La position de Nestorius revenait à séparer de manière radicale la composante humaine et la composante divine dans le Christ. Contre Nestorius, le concile affirmera que le Fils de Dieu ne constitue qu'un seul être concret et qu'à ce titre Marie peut être appelée Mère de Dieu (Θεοτόκος).

Le concile de *Chalcédoine* se prononce quant à lui contre Eutychès, archimandrite d'un couvent à Constantinople. Eutychès affirme que dans le Christ la divinité a absorbé l'humanité. Dès lors, il ne reste en Christ qu'une seule composante : la nature divine. Le concile refuse ce monophysisme et confesse « un seul et même Christ, Fils, Seigneur, l'unique engendré, reconnu en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division et sans séparation »⁶⁶.

Le concile de *Constantinople II* tente une fusion entre la théologie cyrillienne qui s'exprime à *Éphèse* et la théologie de *Chalcédoine*. Il veut sauvegarder son autorité en réinterprétant les formules de saint Cyrille dans un sens acceptable pour l'orthodoxie chalcédonienne⁶⁷.

Le concile de *Constantinople III* enseigne, contre le monothélisme (μόνος unique, τὸ θέλημα la volonté), l'existence et l'exercice dans le Christ de deux volontés « sans division, sans changement, sans partage et sans confusion »⁶⁸.

Le concile de *Nicée II* canonise le culte des images en le rattachant au mystère de l'incarnation.

Ces sept conciles sont reconnus par les *Églises orthodoxes chalcédoniennes* c'est-à-dire par l'Église orthodoxe. Les *Églises orientales orthodoxes*, parfois appelées monophysites par les Occidentaux et auxquelles l'Église orthodoxe refuse le qualificatif orthodoxe ne reconnaissent, elles, que les trois premiers conciles. L'*Église apostolique et catholique assyrienne de l'Orient*, qui demeure fidèle à la mémoire de Nestorius ne reconnaît que les deux premiers conciles.

⁶⁶ DENZ. 302.

⁶⁷ Voir P.-TH. CAMELOT, *o. c.*, p. 51.

⁶⁸ DENZ. 556.

c. Le concile de Nicée : un tournant dans l'évolution de la réflexion doctrinale

Le concile de Nicée, réuni pour combattre l'arianisme, constitue un tournant dans l'évolution de la réflexion doctrinale. Pour bien comprendre en quoi consiste cette évolution, il nous faut revenir vers l'an 320⁶⁹, à Alexandrie. Arius, l'un des prêtres de la ville, s'en prend à son évêque Alexandre dont la prédication proclame que le Fils existe « depuis toujours », qu'il est coéternel au Père⁷⁰. Lisons ce passage :

[Il est] un Dieu depuis toujours, un Fils depuis toujours ; [il est] simultanément un Père, simultanément un Fils ; le Fils coexiste à Dieu, sans génération, engendré depuis toujours, inengendré-engendré ; Dieu [ne] précède le Fils ni d'une pensée ni d'un instant ; [il est] un Dieu depuis toujours, un Fils depuis toujours, le Fils vient de Dieu même.

De fait, si le Christ est fils de Dieu et Dieu, il est assez logique d'en déduire qu'il existe depuis toujours car l'éternité est un attribut de la divinité. Mais cette déduction d'Alexandre produit une véritable révolution en ce qu'elle déplace l'épicentre de la recherche théologique : jusqu'à présent le questionnement des théologiens interrogeait l'économie du salut, c'est-à-dire le dessein bienveillant de Dieu pour l'homme. Méditant sur les Écritures à partir du mystère pascal, ils contemplaient la relation qui unit le Fils à son Père : ils y découvraient le Fils qui se reçoit du Père pour devenir ce qu'il est depuis toujours ; le Père qui se donne totalement à son Fils et qui n'est pas diminué par cette communication mais reste ce qu'il était. Cette approche traditionnelle qui, en quelque sorte, subordonne le Fils à son Père parce qu'elle comprend le Fils à partir de son rapport au monde, en tant que Verbe qui devient chair et qui accomplit la mission reçue du Père⁷¹, est renversée par Alexandre quand il revendique la coéternité du Fils au Père. L'évêque d'Alexandrie ne reconnaît plus à la divinité qui est dans le Fils « le caractère d'un don *communiqué* » mais il comprend la divinité qui est tout à la fois dans le Père et dans le Fils comme « la marque d'une *nature commune*, d'une *égale propriété d'origine*, celle de l'éternité ». La divinité n'est plus le propre du Dieu créateur, Père du Verbe incarné, mais « elle est maintenant considérée comme un bien commun, une *nature* »⁷². Désormais la recherche doctrinale s'intéresse moins à l'économie du salut, c'est-à-dire au devenir Fils du Fils à partir de son implication dans l'histoire du monde, qu'à la théologie au sens restreint du terme, c'est-à-

⁶⁹ La date précise de la rupture entre Arius et son évêque Alexandre est difficile à établir. Pour plus de précision l'on consultera l'*Histoire du christianisme des origines à nos jours. Naissance d'une chrétienté*, t. II, Desclée, Paris 1995, p. 260 et M. SIMONETTI, *La crisi ariana nel IV secolo*, « Studia Ephemeridis Augustinianum » 11, Institutum Patristicum Augustinianum, Rome 1975, p. 26-27 note 1.

⁷⁰ Voir la lettre d'Arius à Eusèbe de Nicomédie (É. BOULARAND, *L'hérésie d'Arius et la "foi" de Nicée, Première partie : l'hérésie d'Arius*, Letouzey et Ané, Paris 1972, p.43) : « ἀεὶ Θεὸς ἀεὶ υἱός, ἅμα πατὴρ ἅμα υἱός, συνυπάρχει ὁ υἱὸς ἀγεννητῶς τῷ θεῷ, ἀειγεννῆς, ἀγεννητογενῆς, οὐτ' ἐπινοία οὐτ' ἀτόμῳ τιλὶ πρόαγει ὁ θεὸς τοῦ υἱοῦ, ἀεὶ θεὸς ἀεὶ υἱός, ἐξ αὐτοῦ θεοῦ ὁ υἱός. »

⁷¹ Voir J. WOLINSKI, *o. c.*, p. 231.

dire aux relations éternelles qui unissent les trois personnes divines, et aux incidences ontologiques consécutives à la confession de foi proclamant le Fils homme véritable et véritablement Dieu.

La confession de foi de Nicée est également remarquable en ce qu'elle introduit un langage théologique inédit. Jusqu'alors les textes officiels de l'Église exprimaient le mystère de la foi en un vocabulaire uniquement scripturaire. L'utilisation du mot *consubstantiel* tente de retraduire ce mystère à partir d'un terme appartenant à la philosophie grecque. Cet acte prend au sérieux l'enracinement historique de la foi chrétienne. Il réinterprète le donné évangélique pour ses contemporains. La définition de Nicée constitue de ce fait « l'acte de naissance du langage proprement dogmatique dans l'Église », le langage dogmatique n'étant, comme nous l'avons vu, qu'« un acte d'interprétation de la parole de Dieu consignée dans l'Écriture »⁷³.

La profession de foi du concile de Nicée deviendra la référence obligée des conciles postérieurs. Le Fils de Dieu est déclaré « engendré non pas créé », « consubstantiel au Père » et cette définition constituera le socle, mais non pas les fondations (que sont les Écritures), à partir duquel s'élaboreront les réflexions théologiques ultérieures. Cet événement est toutefois relativement tardif. Trois cents ans se sont écoulés depuis la résurrection de Jésus et des chrétiens se sont, durant tout ce temps-là, rassemblés pour méditer les Écritures, partager leur foi en Christ ou célébrer l'eucharistie. Nicée ne s'est pas fait en un jour. Le concile s'inscrit dans l'histoire déjà longue de la théologie chrétienne. Nous essaierons lors des prochaines séances de baliser cette histoire anté-nicéenne du discours chrétien. Nous y découvrirons des auteurs, des textes, encore marqués par la fraîcheur, l'audace et les balbutiements des commencements. Mais pour l'heure, reprenons en quelques lignes, les éléments de méthode qui faciliteront l'approche et la compréhension des textes des Pères de l'Églises.

5. Dix commandements pour connaître les Pères

Pour apprendre à connaître les Pères de l'Église et en faire bon usage, il importe :

1 • de lire leurs œuvres, mieux encore de lire des oeuvres complètes. Il n'est pas nécessaire de lire énormément mais de lire à fond afin d'entrer sérieusement dans la pensée

⁷² J. MOINGT, *L'homme qui venait de Dieu*, « Cogitatio Fidei » 176, Cerf, Paris 1993, p. 154.

⁷³ B. SESBOÛÉ, *o. c.*, p. 248-249.

d'un auteur. Il existe de bonnes traductions des œuvres essentielles. Celles et ceux qui ont accès au texte original n'hésiteront jamais à s'y référer.

2 • de ne pas faire violence aux textes. L'anachronisme menace sans cesse le lecteur toujours empêtré dans des histoires et des problématiques qui sont les siennes et non pas celles de l'auteur. La bienveillance à l'égard de l'auteur et le consentement au dépassement sont des gardes-fou très efficaces.

3 • de prendre acte que les Pères n'ont pas réponse à tout. Ils sont précieux non pas d'abord par ce qu'ils savent, mais parce qu'ils témoignent d'une manière conforme à l'Évangile d'aborder la vie et ses questions.

4 • de ne pas gommer les différences, voire les contradictions, qui se manifestent dans leurs positions doctrinales. Il n'existe pas une théologie mais de multiples théologies chez les Pères.

5 • d'éclairer les textes par les lumières que peuvent apporter les sciences humaines et historiques, la patrologie.

6 • de ne jamais oublier que la confession de foi en Jésus ressuscité est le ferment de toute la littérature patristique. L'on ne peut, sous peine d'incompréhension ou de compréhension fautive, faire abstraction de cette foi lorsque l'on étudie les Pères.

7 • de garder à l'esprit, que les Pères ne cherchent pas d'abord à élaborer de brillantes constructions théologiques, mais à retransmettre la foi que les générations chrétiennes successives ont reçue des apôtres. Ils ne cherchent pas à imposer leurs opinions personnelles mais à expliciter la foi de l'Église.

8 • de ne pas instrumentaliser les Pères. Ils ne nous ont pas légué un arsenal théologique, mais une foi, une manière de faire de la théologie, qu'il nous faut solliciter comme une instance critique dans l'élaboration de notre propre réflexion théologique et qui peut nous aider à mettre à jour des présupposés dont nous n'avons pas nécessairement conscience.

9 • de lire et de relire sans cesse l'Écriture que les Pères ont lue et relue à la lumière de la résurrection du Jésus. C'est en elle qu'ils ont rencontré et contemplé le Christ.

10 • de se souvenir de ce que les Pères de l'Église sont des pasteurs très attentifs à leur peuple.

Nous voilà pourvus de quelques éléments de méthode pour lire les écrits patristiques. Mais pourquoi étudier les Pères de l'Église ? Pourquoi s'intéresser à eux ? Mgr Claude Dagens constate que leurs œuvres suscitent encore l'intérêt quand elles sont abordées avec un minimum de méthode, mais il reste évasif quant à ce qui stimule cet intérêt :

« Les Pères de l'Église intéressent puissamment, même à la fin du XX^e siècle, dès que l'on s'attache à eux, à leurs œuvres, à leurs langages, à leurs combats, à leurs témoignages, pour eux-mêmes. Et à nous, théologiens, à

moi, évêque, qui continue de faire de la théologie, ce qui nous est demandé, c'est de comprendre, aussi gratuitement que possible, quelle est donc cette certaine manière de faire de la théologie et de devenir théologien, qui relie mystérieusement entre eux Irénée de Lyon et Hilaire de Poitiers, Justin de Naplouse et Grégoire de Rome, sans oublier Augustin d'Hippone, et bien d'autres qui ne m'en voudront pas de ne pas les citer. »⁷⁴

Il nous est demandé de découvrir et de comprendre une « certaine manière de faire de la théologie et de devenir théologien » qui apparemment n'est pas la nôtre. L'évêque ne précise pas davantage sa pensée. Jean-Pierre Jossua nous aide à aller un peu plus loin. Il nous invite, tout en insistant lui aussi sur les nécessaires précautions méthodologiques, à rechercher, dans ces écrits parfois déconcertants, l'expression d'une compréhension du mystère du salut qui les structure et les anime :

« Il apparaît à celui qui ne cherche pas à faire entrer la réalité dans le carcan des théories, morale ou physique, que tous ces auteurs (saint Athanase, saint Cyrille, saint Grégoire, saint Hilaire) ont conscience de présenter une vue synthétique de la sotériologie catholique ; même si tel ou tel élément d'articulation nous semble malaisé à saisir, nous devons reconnaître qu'ils ont certainement vu le mystère du Sauveur et du salut dans une grande unité et chercher à exprimer celle-ci. À nous de tenter de la comprendre, mais de n'y pas parvenir ne nous autoriserait pas à douter de son existence. On s'étonne de voir que d'illustres historiens aient pu se permettre d'attribuer à ces Pères des incohérences que seule leur propre grille de lecture, inadéquate, introduisait dans la pensée qui est toute d'une venue. »⁷⁵

Les Pères ne sont pas des théoriciens de la foi, des penseurs qui cherchent à échafauder un système théologique. Ce sont des théologiens qui cherchent à rendre compte du salut qui les affecte en Jésus-Christ. Leur parole est nourrie de cette expérience de libération. Ils cherchent à retraduire cette dernière à partir des Écritures et de la réalité culturelle qui est la leur. À la suite des Apôtres, ils écrivent les premières lignes du grand livre de la théologie chrétienne. Ils ne sont pas encore liés à l'histoire, ils ont toute latitude pour forger les mots qui rediront le kerygme. Rien ne les contraints, si ce n'est la réalité du salut en Jésus-Christ, mort et ressuscité pour que les hommes aient la vie en abondance. Leurs écrits sont pleins de fraîcheur. Ils sont les premiers à traiter de questions proprement chrétiennes : le Fils et le Père sont-ils deux dieux ? Qu'est-ce à dire que le Père est plus grand que le Fils ? Comment préserver la majesté de Dieu ? Comment le Fils peut-il être à la fois Dieu et Homme ? L'Esprit Saint est-il Dieu ? Etc... Ces questions sont encore les nôtres. Peut-être les Pères nous aideront-ils à forger nos propres réponses, des réponses conformes à l'Évangile.

⁷⁴ CL. DAGENS, « Une certaine manière de faire de la théologie » dans *Les Pères de l'Église au XX^e siècle*, Cerf, Paris 1997, p. 312-313.

⁷⁵ J.-P. JOSSUA, *Le Salut, incarnation ou mystère pascal chez les Pères de l'Église, de saint Irénée à saint Léon le Grand*, « Cogitatio Fidei » 28, Cerf, Paris 1968, p. 14.

II. — PRÉSENTATION DES PÈRES DE L'ÉGLISE

Cette présentation comporte deux sections. La première offrira une vue d'ensemble des principaux Pères de l'Église, la seconde sera réservée à lecture de quelques textes patristiques.

1. Les principaux Pères de l'Église

On peut découper l'ère patristique en trois segments délimités par le concile de Nicée (325) et celui de Chalcédoine (451).

La *période anté-nicéenne* s'étend des origines au concile de Nicée (325). L'*âge d'or* de la patristique correspond à la période qui va du concile de Nicée à celui de Chalcédoine (451). Les années qui suivent Chalcédoine correspondent à *la fin de l'âge patristique*.

On peut aussi distinguer les Pères selon leur appartenance linguistique. On appellera *Orientaux* les Pères qui s'expriment en grec, en syriaque ou en arménien et *Occidentaux* ceux qui parlent latin.

a. Les Pères anté-nicéens, des origines au concile de Nicée (325)

On peut approximativement classer les Pères anté-nicéens selon le siècle auquel ils appartiennent.

La fin du premier siècle est marquée par l'apparition des *Pères apostoliques*. Ils sont réputés avoir connu les Apôtres. Citons :

- Clément de Rome († vers 100). Nous disposons d'une lettre qu'il envoya aux Corinthiens à la fin du premier siècle.
- Ignace d'Antioche († vers 110). Nous possédons sept de ses lettres qu'il envoya aux communautés chrétiennes d'Asie mineure et de Rome lors de sa marche vers le martyre.
- Polycarpe de Smyrne († vers 167) qui a connu saint Jean et qui est mort martyr.

La production patristique du deuxième siècle prend deux directions. Certains Pères se donnent pour mission de défendre les chrétiens devant de leurs contemporains, juifs ou païens,

qui sont souvent hostiles au christianisme : ce sont les *Apologistes*. Saint Justin († 165) est le plus grand d'entre eux. Il a écrit des apologies adressées aux empereurs et rédigé un livre qui veut rendre compte de l'interprétation chrétienne des Écritures auprès du judaïsme : le *Dialogue avec Tryphon*. Tryphon est un rabbin qu'il a peut-être rencontré à Éphèse. D'autres Pères cherchent à préserver la foi apostolique à l'intérieur même de l'Église. Les communautés chrétiennes sont en effet menacées par les divisions que suscitent les mouvances hérétiques. Citons entre autres le *monarchianisme*⁷⁶, le *montanisme*⁷⁷ et le *gnosticisme*⁷⁸. Irénée de Lyon († 202) rédigera son livre *Contre les hérésies* pour dénoncer et de réfuter la prétendue gnose au nom menteur.

Durant le troisième siècle, la pensée chrétienne va s'approfondissant. Dans la partie occidentale de l'Empire on abandonne progressivement le grec pour le latin⁷⁹. L'auteur latin le plus célèbre de cette période est Tertullien († vers 220). Il est né à Carthage et exerce son métier d'avocat à Rome. Il se convertit avant 197 et met toute sa conviction au service de l'Église. Bientôt cependant (en 207), emporté par son intransigeance, il rompt avec la grande Église pour adhérer au montanisme. Tertullien a été un auteur prolifique. Son ouvrage le plus connu est sans doute l'*Apologétique*. Son *Contre Marcion* qui date de la période montaniste, vient d'être édité aux Sources Chrétiennes.

Alexandrie est le haut lieu théologique en Orient. Une école catéchétique y a été fondée par Pantène vers 180. Origène (185-253/4) en prendra la direction à 18 ans. Suite à un différend avec son évêque, il part s'installer à Césarée de Palestine. C'est un esprit incroyablement brillant. Savant et rigoureux, il publiera la première édition critique de la Bible, les *Hexaples* qui présentent côte à côte le texte hébraïque et cinq versions grecques des Écritures. Mais il « est surtout un commentateur profond, un prédicateur infatigable, un controversiste de grande classe [...] chez lui l'étude et la pensée vont toujours de pair avec l'ascèse et la prière. »⁸⁰ Il a développé une exégèse allégorisante des Écritures qui ne s'arrête pas à la lettre du texte mais en cherche le sens spirituel. De son oeuvre monumentale, il ne nous

⁷⁶ Le monarchianisme est un courant théologique qui défend l'unité de principe de la divinité par réaction aux premiers développements de la théologie du Logos qui pouvait verser dans le dithéisme. Il ne devient hérétique qu'à partir du moment où il dégénère en docétisme, c'est-à-dire à partir du moment où il considère que le Verbe ne s'est pas véritablement incarné, qu'il n'a, d'une manière ou d'une autre, que fait semblant de devenir homme.

⁷⁷ C'est un courant prophétique fondé par Montan qui se prétendait le porte-parole de l'Esprit Saint.

⁷⁸ Le gnosticisme est un courant philosophico-religieux du 2^{ème} siècle, syncrétique, dualiste, qui rejette le monde et qui soutient que le salut s'obtient non pas par la foi mais par la connaissance des mystères divins qui est réservée à quelques élus.

⁷⁹ Le premier témoignage d'un texte chrétien en langue latine que l'on peut dater avec précision provient de l'Afrique proconsulaire qui n'a jamais été grécisée. Il s'agit des *Actes des martyrs de Scilli* qui s'ouvrent par ces mots : « Sous le consulat de Praesens (pour la deuxième fois) et de Claudianus, le 16^e jour avant les calendes d'août », c'est-à-dire le 17 juillet 180. Il fait référence à une traduction latine de la Bible qui lui est donc nécessairement antérieure. Voir H. DROBNER, *Les Pères de l'Église, o. c.*, p. 100, 167.

⁸⁰ J. WOLINSKI, *Les Pères anté-nicéens. Introduction à la christologie des Pères de l'Église*, ICP 1999, p. X.

reste que quelques livres, citons en autres le *Traité des Principes* et le *Commentaire sur Saint Jean*.

b. L'âge d'or de la patristique : 325-451

Ce fut une période de créativité théologique exceptionnelle. Le débat théologique y est nourri par les contributions de plusieurs générations de Pères de l'Église.

La première génération de théologiens se rattache au concile de Nicée. Sa recherche est stimulée par les questions que suscitent les positions d'Arius et de ses disciples. Athanase d'Alexandrie († 373) est alors le champion de la lutte anti-arienne en Orient. Exilé à cinq reprises, faussement accusé de meurtre et de crime de lèse-majesté, Athanase n'aura de cesse de défendre la foi de Nicée dans un esprit d'ouverture qui facilitera le retour à l'orthodoxie des ariens modérés. Parmi ses oeuvres signalons ses apologies *Contre les païens* et *Sur l'incarnation du Verbe* ainsi que ses *Lettres à Sérapion* sur la divinité du Saint Esprit. En Occident, c'est Hilaire de Poitiers († 367) qui alerte les communautés chrétiennes du danger de l'arianisme, danger auquel il a été rendu sensible suite à son exil en Orient en 356. Il nous a laissé un grand traité dogmatique *Sur la Trinité*.

Les théologiens de la deuxième génération se heurtent en Orient à l'arianisme radical d'Eunome de Cyzique qui affirme que le Père et le Fils sont radicalement dissemblables (ἀνόμοιος), aux positions pneumatomaques (de τὸ πνεῦμα (l'Esprit) et de μάχεσθαι (combattre)) qui refusent la divinité de l'Esprit Saint et aux erreurs christologiques d'Apollinaire de Laodicée qui cherche à préserver l'unité du Christ en affirmant que le Logos supplante, dans le Christ, la partie rationnelle de l'âme humaine. La foi apostolique trouvera ses défenseurs en Basile de Césarée († 378), Grégoire de Nazianze († 390) et Grégoire de Nysse († vers 395). Grégoire de Nazianze est l'ami des deux frères que sont Basile de Césarée et Grégoire de Nysse. Ils appartiennent tous trois à l'aristocratie cappadocienne d'où l'expression *Pères cappadociens* par laquelle on les désigne habituellement. Ils ont parfaitement assimilés la culture de leur temps et furent, chacun pour leur part, les chevilles ouvrières du concile de Constantinople. En Occident, c'est Ambroise († 397) —gouverneur de Milan, encore catéchumène, lorsqu'il devient évêque—, qui défendra l'orthodoxie face à l'arianisme.

La troisième génération de théologiens s'épanouit à partir de l'école catéchétique d'Antioche qui fut fondée vers 270 par Lucien d'Antioche. On y défend, en réaction à l'allégorisme

alexandrin, une exégèse plus historique et plus philologique. Jean Chrysostome († 407) est la grande figure de cette école. Il nous laissa l'oeuvre la plus importante de tous les Pères de l'Église orientale, dont pas moins de six cents sermons.

L'époque des deux premiers conciles christologiques marque l'avènement d'une quatrième génération de théologiens. Citons pour l'Orient, Cyrille d'Alexandrie († 444), le principal artisan du concile d'Éphèse. La théologie occidentale est plus particulièrement représentée par trois pères : Jérôme († vers 420), qui édite la *Vulgate*, une traduction révisée de la Bible latine ; le pape Léon le Grand († 461) dont le *Tome à Flavien* préparera la définition christologique de Chalcédoine ; et Augustin d'Hippone († 430), esprit exceptionnel qui marqua l'Église tout entière de son sceau. « Ce qu'Origène avait été pour la théologie scientifique du III^e et du IV^e siècles, Augustin l'a été d'une manière bien plus pure et plus bienfaisante pour l'ensemble de la vie de l'Église des siècles suivants »⁸¹. Adversaire de Pélage pour qui, l'homme bon par nature parvenait par lui-même au salut, Augustin défendit la gratuité du don de Dieu ce qui lui valu d'être surnommé le Docteur de la grâce.

c. La fin de l'âge patristique

Cette période, moins étudiée, connaît peu d'auteurs originaux. Les théologiens se consacrent à l'étude de l'héritage du passé et à la discussion de questions techniques. Maxime le Confesseur († 662) est la grande figure de cette époque. Il combat le monothélisme contre l'empereur Constant II. Celui-ci le fit déporter. Maxime demeure inflexible. Il sera par la suite condamné à l'amputation de la main droite et de la langue, ce qui lui valu le titre de *confesseur*.

2. Lecture de quelques textes patristiques

a. IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, III, *prélim.* 1-2.⁸²

Le Seigneur de toutes choses a donné à ses apôtres le pouvoir d'annoncer l'Évangile et c'est par eux que nous avons connu la vérité, c'est-à-dire l'enseignement du Fils de Dieu. C'est aussi à eux que le Seigneur a dit : *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise et méprise celui qui m'a envoyé.* (Lc 10, 16). Car ce n'est pas par d'autres que nous avons connu l'économie de notre salut, mais bien par ceux par qui l'Évangile nous est parvenu. Cet Évangile, ils l'ont d'abord prêché ; ensuite, par la volonté de Dieu, ils nous l'ont transmis dans des Écritures, pour qu'il soit le fondement et la colonne de notre foi.

Car il n'est pas non plus permis de dire qu'ils ont prêché avant d'avoir reçu la connaissance parfaite, comme osent le prétendre certains, qui se targuent d'être les correcteurs des apôtres. En effet, après que notre Seigneur fut ressuscité d'entre les morts et que les apôtres eurent été, par la venue de

⁸¹ B. ALTANER, *o.c.*, p. 537.

⁸² IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies. Dénonciation et réfutation de la prétendue gnose au nom menteur*, trad. A. Rousseau, Cerf, Paris 1991, p. 276-277.

l'Esprit Saint revêtus de la force d'en-haut, ils furent remplis de certitude au sujet de tout et ils possédèrent la connaissance parfaite ; et c'est alors qu'ils s'en allèrent jusqu'aux extrémités de la terre, proclamant la bonne nouvelle des biens qui nous viennent de Dieu et annonçant aux hommes la paix céleste : ils avaient, tous ensemble et chacun pour son compte l'Évangile de Dieu. [...]

Et tous ceux-là nous ont transmis l'enseignement suivant : un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui fut prêché par la Loi et les Prophètes, et un seul Christ, Fils de Dieu. Si donc quelqu'un leur refuse son assentiment, il méprise ceux qui ont eu part au Seigneur, méprise aussi le Seigneur lui-même, méprise enfin le Père ; il se condamne lui-même, parce qu'il résiste et s'oppose au salut, — ce que font précisément tous les hérétiques.

b. ORIGÈNE, Lettre à Grégoire le Thaumaturge, 4, 3.⁸³

Toi, mon seigneur et mon fils, applique-toi principalement à la lecture des Écritures divines : applique-toi bien à cela. Car nous avons besoin de beaucoup d'application lorsque nous lisons les livres divins, de peur de prononcer quelque parole ou d'avoir quelque pensée trop téméraire à leur sujet. En t'appliquant à les lire avec l'intention de croire et de plaire à Dieu, frappe, dans ta lecture, à la porte de ce qui est fermé, et il t'ouvrira, le portier dont Jésus a dit : *À celui-là le portier ouvre* (Jn 10, 3). En t'appliquant à cette divine lecture, cherche avec droiture et avec une confiance inébranlable en Dieu le sens des divins écrits, caché au grand nombre. Ne te contente pas de frapper et de chercher, car il est absolument nécessaire de prier pour comprendre les choses divines. C'est pour nous y exhorter que le Sauveur a dit non seulement : *Frappez et l'on vous ouvrira* et *Cherchez et vous trouverez*, mais aussi : *Demandez et l'on vous donnera* (Mt 7, 17 ; Lc 11, 9). J'ai osé parler ainsi à cause de mon amour paternel pour toi.

c. ORIGÈNE, Homélie sur Jérémie, IX, 4.⁸⁴

Tous ceux qui commettent le péché sont nés du diable. Nous sommes donc pour ainsi dire autant de fois nés du diable que nous avons péché. Misérable celui qui naît toujours du diable, mais bienheureux celui qui naît toujours de Dieu. Car je dis : le juste ne naît pas seulement une fois de Dieu : il naît sans cesse. Il naît selon chaque bonne action, par laquelle Dieu l'engendre.

Si je te persuadais que notre Sauveur lui-même n'a pas été engendré par le Père pour être ensuite détaché de lui après la nativité, mais que le Père l'engendre sans cesse, alors je pourrais aussi t'amener à croire la même chose du juste. Voyons donc, qui est notre Sauveur ? Il est *la splendeur de la gloire* (He 1, 3). Or la splendeur de la Gloire n'est pas quelque chose qui fut engendré une fois et ne l'est plus maintenant. Au contraire, tant que subsiste la lumière resplendissante, la Splendeur de la Gloire divine continue à être engendrée [...] Donc le Sauveur est sans cesse engendré [...] Il naît sans cesse du Père.

De la même manière toi aussi, si tu possèdes l'Esprit d'adoption, Dieu t'engendre sans cesse dans le Fils. Il t'engendre d'oeuvre en oeuvre, de pensée en pensée. C'est de la nativité que tu reçois, et par elle tu deviens un fils de Dieu sans cesse engendré dans le Christ Jésus.

d. GRÉGOIRE DE NYSSE, Le Discours catéchétique, § 24.⁸⁵

Tout d'abord le fait que la nature toute puissante ait été capable de s'abaisser jusqu'à l'humilité de la condition humaine constitue une preuve plus grande de sa puissance que l'importance et le caractère surnaturel des miracles. En effet, que la puissance divine accomplisse quelque action d'une grandeur sublime, c'est, en quelque sorte, conforme et approprié à la nature divine [...] Par contre, que Dieu soit descendu jusqu'à notre bassesse est, en quelque sorte, l'expression de la surabondance d'une puissance qui n'est entravée en rien par ce qui est à l'opposé de sa nature.

⁸³ GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, *Remerciement à Origène. Lettre d'Origène à Grégoire*, trad. H. Crouzel, SC 148, Cerf, Paris 1969, p. 193-195.

⁸⁴ Cité par P. NEMESHEGYI, *La paternité de Dieu chez Origène*, Desclée, Paris 1960, p. 199.

⁸⁵ GRÉGOIRE DE NYSSE, *Discours catéchétique*, Trad. R. Winling, SC 453, Cerf, Paris 2000, p. 253-255.

Dieu, en tant que bon, ayant jadis par la Loi et les Prophètes, institué de multiples manières la loi de charité parmi les hommes, en tant que philanthrope devenu homme à la fin des temps, l'a accomplie lui-même. Il ne nous a pas seulement aimés comme lui-même mais plus que lui-même, comme l'enseigne clairement la puissance du Mystère à ceux qui ont reçu avec piété la confession de foi en lui. Car, s'il s'est livré lui-même délibérément à la mort, se voulant coupable à la place de nous qui devons souffrir comme coupables, il est clair qu'il nous a aimés plus que lui-même, nous pour qui il s'est livré à la mort, et — même si l'expression est hardie — qu'il a choisi, en tant que plus que bon, les outrages, au moment voulu par l'économie de notre salut, les préférant à sa propre gloire selon la nature, comme plus dignes.

Dépassant la dignité de Dieu et débordant la gloire de Dieu, il a fait du retour à lui de ceux qui s'en étaient écartés une sortie et une manifestation plus poussée de sa propre gloire. Rien n'est plus propre au principe de sa gloire que le salut des hommes. En vue d'elle sont toute parole et tout mystère, et ce qui est désormais le plus mystérieux de tous les mystères ; Dieu lui-même est devenu réellement homme par charité, dans l'assomption d'une chair douée d'âme intellectuelle, et accueillant en lui-même, sans mutation, les passions de l'âme humaine afin de sauver l'homme, de se donner lui-même à nous comme empreinte de vertu et, en sauvant l'image de la charité et de la bienveillance envers lui et le prochain, de mobiliser toutes nos puissances en vue de correspondre comme nous le devons.

⁸⁶ Cité par J.-M. GARRIGUES, *Maxime le Confesseur*, « Théologie historique » 38, Beauchesne, Paris 1976, p. 156-157.

BIBLIOGRAPHIE

a. Une bibliographie fouillée et organisée est proposée par

WOLINSKI J., « Bibliographie patristique » in *Manuel de théologie. Introduction à l'étude de la théologie*, « Le christianisme et la foi chrétienne » 3, Desclée, Paris 1992, p. 199-347.

b. Complément bibliographique

—> Sources

ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Les trois discours contre les Ariens*, Lessius, Bruxelles 2004.

JUSTIN MARTYR, *Dialogue avec Tryphon*, « Paradosis » 47, 2 tomes, Academic Press Fribourg, Fribourg 2003.

W.-D. HAUSCHILD, *Le Saint Esprit dans l'Église ancienne*, Peter Lang, Bern 2004.

ANNE JENSEN, *Femmes des premiers siècles chrétiens*, Peter Lang, Bern 20002.

—> Initiation

COLLECTIF, *Les Pères de l'Église*, « Fêtes & Saisons » n° 521, janvier 1998.

BARBIER ÉLISABETH T., *La patristique*, « C'est-à-dire », Centurion, Paris 1993.

Cent pages pour aborder les Pères en douceur.

LAPORTE JEAN, *Les Pères de l'Église I et II*, Cerf, Paris 2001.

Deux volumes destinés à des non-spécialistes. Ils contiennent des biographies, des résumés ainsi que des commentaires et des extraits des oeuvres.

SOEUR ISABELLE DE LA SOURCE, *Lire la Bible avec les Pères*, Médiaspaul, Paris. (6 volumes)

—> Manuels

DROBNER HUBERTUS, *Les Pères de l'église. Sept siècles de littérature chrétienne*, Desclée, Paris 1999.

SESBOÛÉ B., WOLINSKI J., *Le Dieu du Salut*, « Histoire des dogmes » 1, Desclée, Paris 1994.

—> Instruments de travail

ALBERIGO G, DOSSETI J.-A., JOUANNOU P.-P., LEONARDI C. ET PRODI P., *Les conciles œcuméniques. I. L'histoire. II/1 Les décrets : Nicée I à Latran V*, « Le magistère de l'Église », Cerf, Paris 1994.

DENZINGER H., *Symboles et définitions de la foi catholique*, Cerf, Paris 1996.

KELLER A., *Translationes Patristicae Graecae et Latinae. Bibliographie der Übersetzungen altchristlicher Quellen. Erster Teil : A-H*, Anton Hiersemann, Stuttgart 1997.

—> Histoire

COLLECTIF, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*. t. 1, *Le nouveau Peuple (des origines à 250)*, Desclée, Paris 2000 ; t. 2, *Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Desclée, Paris 1995.

MINNERATH ROLAND, *Histoire des conciles*, « Que sais-je ? » 1149, Puf, Paris 1996.

MAGNOU-NORTIER ÉLISABETH, *Le code théodosien livre XVI et sa réception au Moyen-Âge*, « Sources canoniques » 2, Cerf, Paris 2002. Le code théodosien a paru dans la collection Sources chrétiennes en 2005.

—> *Actualité des Pères de l'Église*

COLLECTIF, *Les Pères de l'Église au XX^e siècle. Histoire - Littérature - Théologie. L'aventure des Sources chrétiennes*, « Patrimoine christianisme » Cerf, Paris 1997.

FÉDOU MICHEL, article dans « Études », août 2003.

—> *Études particulières*

MOINGT J., *L'homme qui venait de Dieu*, « Cogitatio Fidei » 176, Cerf, Paris 1993.

OHLIG K.-H., *Christologie I. Des origines à l'Antiquité tardive*, « Textes en main » Cerf, Paris 1996.

MEUNIER BERNARD, *Les premiers conciles de l'Église, un ministère d'unité*, Profac, Lyon 2003.